

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, \$3.50 par an. Payé d'avance, \$3.00 — États-Unis, \$3.50  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avance.

Vol. XIV.

No. 16.

Montréal, Jeudi, 19 Avril 1883.

Prix du numéro : 7 centimes.—Annonces, la ligne : 10 centimes  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

## SOMMAIRE

TEXTE : Plus de lumière, par C.-A.-M. Paradis, Ptre, O.M.I.— Elle est partie.—De Montréal à Lourdes, (suite), par un Pèlerin.—Les cieux et leurs habitants (suite), par Giulio.—Nos gravures : Le dimanche des Rameaux ; Le nouveau ministère français ; Les nouveaux magasins du "Printemps."—Choses et autres.—La princesse Louise aux Bermudes.—De tout un peu.—Poésie : La France, par W. Chapman.—Amour et larmes, par Mary, (suite)—Un singulier testament.—Ecole d'industrie.—La prison de Newgate.—Don.—Diocèse de Nicolet.—Notes commerciales.—Nouvelles diverses.—Exécution capitale.—Les échecs.—Pensées.—Le jeu de dames.

GRAVURES : Le dimanche des Rameaux ; Le nouveau ministère Français ; Les nouveaux magasins du "Printemps."

## PLUS DE LUMIÈRE

TÉMISKAMING, 29 MARS 1883.

M le rédacteur de *L'Opinion Publique*,

Par l'intérêt que je porte à votre journal, veuillez me permettre de rectifier en tout ou en partie deux petite avancés publiés dans différents numéros de *L'Opinion Publique*.

Le premier a trait à la découverte du blé sarrasin par le sieur de ce nom. Je ne m'oppose pas à ce que le dit monsieur ait jamais mangé de la galette de sarrasin, comme tous nos bons Canadiens le font, surtout en temps de carême. Mais je crois un peu hasardé de dire que personne n'en avait mangé avant lui. Si mes souvenirs sont fidèles, je crois avoir lu quelque part que le blé sarrasin doit son nom à son origine. Si je ne me trompe, ce fut l'une des précieuses céréales que les croisés apportèrent de Terre-Sainte, en compagnie de nombreuses variétés de fruits délicieux qui enrichissent aujourd'hui nos jardins. Le nom de sarrasin donné à ce blé indiquerait tout simplement qu'il était en vogue chez les Sarrasins avant que les Européens en connussent l'usage. Quoiqu'il en soit, je n'ose affirmer ma proposition d'une manière trop absolue. Mais le fait sur lequel je veux insister, c'est celui d'une autre découverte qui, sans doute, aura donné lieu à ce quiproquo :

Il existe dans nos forêts d'Amérique, ou plutôt dans nos savanes, une plante fort singulière que les Anglais ont baptisée du nom de *Pitcher-Plant*, à cause de sa ressemblance avec une petite urne dans laquelle se conserve l'eau des pluies et de la rosée. Si, à cette époque de l'année, la terre n'était recouverte d'une épaisse couche de neige, je pourrais vous envoyer un spécimen du curieux végétal, très commun à quelques arpents d'ici. Le *Pitcher-Plant* est appelé par les indiens *Makaki o mitas*, c'est-à-dire *Culottes de Crapaud*, parce que la couleur du tissu extérieur de la plante offre l'apparence de la peau de ce hideux batracien. De temps immémorial, les sauvages du Canada emploient le *makaki o mitas* comme un remède d'une efficacité infaillible contre la petite vérole. En effet, dès que les premiers symptômes de la petite vérole se déclarent, si le malade à soin de prendre à temps une tisane faite avec les feuilles et la racine de la plante en question, il est sauvé.

Or, voici maintenant en quoi consiste la fameuse découverte du docteur Sarrasin :

C'est lui qui, le premier, divulgua au monde civilisé la vertu curative de cette plante qui, dès lors, porta le nom de son inventeur, *Sarrasinia purpurea* : "La sarrasine." Le qualificatif de pourpre lui fut ajouté à cause de la couleur de sa fleur. Ainsi, comme l'on voit, il n'est ici nullement question de "sarrasin" dont on fait de la galette.

A présent, voudrait-on connaître d'où ce célèbre docteur tirait lui-même son nom? La tradition rapporte que plusieurs captifs ayant été amenés de la Terre-Sainte en France, furent élevés par les chrétiens qui leur donnèrent ce nom en souvenir de leur origine. Voilà comment, des fils de Mahomet, le sieur Sarrasin recueillit son nom pour héritage, et plus tard transmit son noble titre à une plante sauvage.

Un autre éclaircissement qui, sans doute, fera plaisir à vos lecteurs : Il s'agit de cette tribu indienne appelée *Illini*, qui aurait donné son nom à la rivière Illinois.

D'abord, le nom *Illinois* s'applique autant à tout le territoire qu'à la rivière même qui l'arrose. Mais il importe surtout de ne pas se méprendre sur cette dénomination d'*Illini* qui n'est pas plus un nom propre que le mot "sauvage" lui-même, ou mieux encore, que le mot "homme" employé pour désigner la classe mâle du genre humain.

Dans les langues algiques, le mot *illini*, ou mieux *inini*, signifie "homme par excellence, vir." Suivant les différents dialectes on dira : *illini*, *inini*, *irini*, *irno* ou *ilno* ; au pluriel : *ilnots*, *irnots*, *irinišak*, *ininiwak* ou *illiniwak*. De ce dernier, les visages-pâles ont fabriqué *Illinois*, qu'ils ont pris pour un nom propre ; mais ce n'est en réalité que le mot générique employé par les indiens pour signifier : "un homme fait," l'homme par excellence.

Or, il est à remarquer que chez tous les peuples barbares on a trouvé et l'on retrouve encore cette habitude de se croire et de se nommer, par conséquent, les seuls hommes dignes de ce nom. Dans le sud de l'Afrique, le nom de *Bassoutos* que prennent les naturels, signifie précisément la même chose que le mot *illiniwak*. Les Montagnais du golfe Saint-Laurent se qualifient de : *Neloinots* : "les hommes véritables." Pour ces fiers vagabonds, le reste des fils d'Adam ne mérite pas ce titre... Chez les nations d'Europe, que signifient, je vous le demande, les appellations de *Allemands*, de *German* et de *Francs* !... Si nous ne sommes pas de purs sauvages, comme certains indiens de Paris s'obstinent à le croire, n'oublions pas cependant que nous habitons la terre des vieux *Kanawhis tata*, que nous sommes entourés et comme pénétrés de leurs antiques souvenirs. Sans nous en douter le moins du monde, nous avons dans notre langue, et surtout dans les noms propres de notre pays, des mots que nous leur avons volés. Sachons du moins racheter notre manque de justice par un peu de reconnaissance. Ne défigurons pas ces noms sacrés que l'ignorance et les préjugés ont qualifiés de barbares. Nous aurons occasion de revenir sur cet intéressant sujet. En attendant, qu'il me soit permis de le dire à tous ceux qui voudront l'entendre :

Nous sommes tous fiers de notre langue française, eh ! bien, toutes les beautés que nous y admirons pâlisent devant le jargon sublime dont se sert le pauvre enfant des bois. Que de gens calomnient ce qu'ils ne connaissent pas ! A mon avis, on devrait enseigner le sauvage dans nos collèges, pour développer chez l'élève le sens parfait du beau, du juste et du sublime.

C.-A.-M. PARADIS, ptre, O.M.I.

## ELLE EST PARTIE !

Hélas, trois fois hélas ! Dans quelques jours on n'entendra retentir que cette parole dans notre bonne ville de Montréal : Elle est partie !

Après nous avoir charmé par le déploiement de ses merveilles grandioses, il faudra dire : Elle est partie la pure, la céleste, la source intarissable de jeunesse et le modèle de fraîcheur.

Où, plus blanche que la blanche hermine, la glace nous a quitté, la glace qui nous charmait, la glace qui remplissait jusque par-dessus quais et à plusieurs étages le lit de notre fleuve géant, elle s'est détachée de ses bords et elle a suivi les emportements vainqueurs du courant.

En effet, il faut s'y résigner, il y a cinq mois que cela dure, et la débâcle ne peut tarder. En quelques endroits, le départ s'opérera doucement et presque imperceptiblement. En d'autres places, il n'en sera pas de même, et le spectacle sera des plus impoignants. La séparation s'effectuera avec des bruits étranges, des convulsions énormes et des détonations effrayantes !

Et puis, elle s'éloignera en une masse gigantesque, comme le convoi pavoisé de blanc d'une jeune fiancée, et lentement, majestueusement, elle s'en ira célébrer son union solennelle avec son époux le sombre océan qui, depuis bien des jours, rugit d'impatience, s'em-

porte et s'exalte, ne comprenant pas un si long retard et se dévorant lui-même comme dans une anxiété mortelle

Aussi, quand ce jour arrivera, quel spectacle grandiose s'il en est en ce monde ! Spectacle toujours émouvant et qui, à certaines années, a revêtu un caractère si palpitant de terreur, à fait pâlir les marchands du quai et même ceux de la rue Notre-Dame.

En d'autres pays moins favorisés que le nôtre... pour la grandeur de la scène : comme Saint-Petersbourg, Moskow, Mohilew, etc., le jour de la débâcle est attendu avec une curiosité fiévreuse par toute la population, et cependant, qu'est-ce que c'est que le déplacement d'une centaine de toises de glaçons en comparaison de ce que nous pouvons contempler ici sur deux ou trois milles de largeur ?

Enfin, aux villes russes, quelque soit l'exiguïté du théâtre, l'attente est si grande que toute la population est sur pied et toutes les rives sont bordées de sièges, de bancs et de galeries longtemps retenus à l'avance.

Au moment où l'immense cristal commence à opérer son mouvement, l'autorité supérieure qui est, comme l'on sait, la paternité même, pour n'exposer personne à manquer le coup d'œil, fait tirer du haut de la citadelle une volée de canon qui précipite tous les retardataires vers la plage. Et alors on voit défiler avec admiration un fleuve qui, dans le lit du Saint-Laurent, paraîtrait comme un filet timide, hésitant, serpentant et ne sachant comment retrouver son chemin.

Pourquoi n'est-on pas ainsi averti à Montréal ?

Je me le demande.

On a le plus beau fleuve du monde, on peut y jouer, un jour de l'année, du spectacle le plus extraordinaire que l'on puisse imaginer, et puis tout cela passe inaperçu et l'on ne se doute de rien.

Pourquoi ? parce que l'on n'est pas prévenu !

Cependant, les moyens ne nous manquent pas, nous avons les canons de l'île Sainte-Hélène qui sont pleins d'attention pour nous, et qui nous rendent déjà le service de nous rappeler chaque jour l'heure du dîner ; pourquoi, une fois dans l'année, les canons ne seraient-ils pas employés à nous proclamer l'heure, l'instant, le moment de la débâcle.

Est-ce que cela n'en vaudrait pas la peine ?

Représentez-vous ce spectacle : la glace se met en mouvement, les canons retentissent, la foule arrive de toutes parts, les quais et les toits sont chargés de monde, comme c'est imposant !

La glace commence par marcher, elle se précipite, elle rompt ses liens, tantôt elle file comme une flèche, tantôt elle s'entasse, elle s'accumule, elle élève des sommets dépassés bientôt par d'autres sommets, elle forme des pyramides, des obélisques, elle édifie des monuments gigantesques qui semblent des châteaux, des citadelles et des cathédrales auprès desquels le palais de glace du Windsor ne serait qu'une maisonnette.

Mais si personne n'est averti, personne ne peut venir, et l'on n'y verra même aucun de ceux qui sont allés dix fois examiner la construction du palais du défunt carnaval.

Sans les canons de l'île Sainte-Hélène, il n'en peut être autrement, c'est inévitable !

En effet, vous voyez ce qui se passe chaque année, une certaine rumeur se répand dans la foule : "le fleuve marche, la débâcle commence," quelques curieux accourent, des étrangers s'élancent, ils sont peut-être venus exprès à Montréal, et puis ils arrivent, il est trop tard, tout est fini, tout est terminé, et alors, que voulez-vous ? C'est vraiment désolant d'être aussi complètement trompé, et lorsqu'il y a peut-être plusieurs années que l'on attendait ce merveilleux événement.

Triste ! triste !

Ah ! il est vrai qu'il y a une ressource pour se consoler, on peut se tourner vers ses amis et leur dire avec amertume, en leur serrant mélancoliquement la main :

"Elle est partie ! Elle est partie !"

\*\*\*

On annonce l'apparition d'un nouveau journal à Québec, publié par trois anciens employés de l'*Événement*.

## DE MONTRÉAL A LOURDES

(Suite)

## IV

## PERSÉCUTIONS

Maintenant il nous faut parler de l'opposition que ces merveilles rencontraient dans le monde des indifférents, des incrédules et des libres-penseurs.

Il ne faut pas s'étonner que cet esprit d'opposition se manifesta dès le commencement dans cette partie de la population qui est la moins réservée. Les habitués des cabarets et des cafés jetaient les hauts cris contre le fanatisme et la superstition. Ils prétendaient que Bernadette ne pouvait être qu'une visionnaire et que tous les dévots de la grotte étaient des dupes. Les uns affirmaient que la source existait de tout temps, les autres disaient qu'il n'y avait pas de source; d'autres affirmaient qu'il n'y avait qu'un filet d'eau, et que l'eau qu'on débitait n'en pouvait venir. Quant aux malades, tantôt on affirmait qu'ils n'étaient pas malades, tantôt on disait qu'ils n'étaient pas guéris, ou même qu'ils n'existaient pas, qu'ils n'avaient jamais existé.

On ne pouvait s'attendre à autre chose de la part de ceux qui étaient notoirement impies et désordonnés, mais à ceux-là vinrent s'adjoindre quelques-uns de ces honnêtes gens, qui sont complaisants pour le mal, et qui étant habitués à négliger la plupart des lois de l'Église, finissent par n'en plus comprendre les enseignements. Il en est beaucoup de ces modérés qui sont en garde contre toute dévotion nouvelle et qui sont disposés à s'opposer à ce qu'ils appellent les envahissements du spirituel.

Les merveilles admirées par les fidèles étaient regardées comme non-venues dans tout ce monde-là. La candeur de Bernadette, ses extases, le jaillissement de la source qui augmentait chaque jour, étaient niés sans examen, ainsi que ces guérisons complètes et instantanées que tout le monde pouvait vérifier.

En même temps, les journalistes voulant répondre à ce mouvement, se déchainèrent contre les âmes pieuses, cherchant à flatter les mauvaises passions.

Enfin il arriva que l'administration civile crut devoir faire chorus avec ces réclamations. Le préfet, le maire de la localité, quelques magistrats, le commissaire de police firent connaître leurs sentiments. Ils agissaient sans doute suivant leurs opinions religieuses, mais en même temps peut-être qu'ils n'étaient pas fâchés de saisir cette occasion heureuse d'être agréables à ces classes turbulentes qui sont un souci continu pour toute autorité constituée. La préfecture de Tarbes était alors occupée par M. le baron Massy. C'était un homme qui était faiblement disposé pour les intérêts de l'Église. M. Massy se disait ami de la religion, mais ennemi de la superstition, et il semblait qu'il vit la superstition partout et la religion nulle part. Il admettait les miracles de l'Évangile, mais rien au delà. Suivant lui les fidèles étaient tenus de respecter ce qui avait été décidé par le *Crédo* et les concordats. Mais Dieu devait aussi s'en tenir à ces conventions respectables et il ne devait pas changer le train constitutionnel des choses par des interventions arbitraires et imprévues. Partant de ces principes, M. Massy jugea du premier coup qu'il se trouvait en présence d'un fait non prévu par les conventions légales, et aussitôt il annonça sa résolution d'étouffer cette infraction évidente aux règles administratives.

A la fin de la quinzaine et à la veille du 4 avril, la garnison du fort reçut l'ordre de se tenir prête. Les soldats devaient occuper le chemin et les abords de la grotte et être disposés à réprimer par la force toute résistance aux ordres de l'autorité.

Cette démonstration ayant passé inaperçue, alors le préfet déclara que ces affluences à la grotte devaient la faire considérer comme un oratoire constitué illégalement, et qu'il était du devoir de l'autorité d'interdire ces concours et de dépouiller la grotte de tout ce qui y avait été déposé sans autorisation civile.

Les jours suivants l'autorité précéda à l'enlèvement des offrandes, en présence d'une population frémissante, indignée, mais résignée, à la voix de son pasteur.

On remarqua deux faits singuliers : la personne qui seule dans Lourdes avait consenti à prêter un cheval et un charriot aux agents de police, tomba le lendemain du haut d'un grenier et se brisa une côte; et l'ouvrier qui avait fourni une hache pour briser les balustrades de la grotte, eut le même jour les deux pieds écrasés par la chute d'un madrier. Tout le monde y vit une punition du ciel.

La spoliation n'était pas la seule mesure que méditait le préfet, il fallait procéder à l'interdiction absolue des abords de la grotte et en même temps à l'arrestation de Bernadette. Quant à l'arrestation de Bernadette, on vit surgir des difficultés qu'on n'avait pas prévues.

D'abord, les médecins que M. le préfet envoya à Bernadette, quelque bonne intention qu'ils eussent de répondre au désir de l'autorité, durent déclarer qu'ils ne trouvaient en elle aucun signe de dérangement dans ses facultés.

M. Peyramale, le respectable curé de Lourdes, aux premiers mots qui lui en furent dit, montra toute son indignation : " Comme curé, dit-il, je dois prendre la défense de tous ceux qui sont attaqués injustement et en particulier des plus faibles; si je voyais un homme armé, attaquer un enfant, je défendrais l'enfant au péril de ma vie, c'est le devoir du pasteur, et cet homme, fut-il un préfet, il en serait de même. Allez donc dire au préfet que ses agents me trouveront sur le seuil de la porte et qu'ils auront à me passer sur le corps, à me fouler aux pieds, avant de toucher à un cheveu de la tête de cette petite fille."

Quelle que fut la détermination du maire, qui avait reçu les ordres du préfet, ces paroles le firent changer, et il déclara qu'il ne voulait pas se charger de cette mesure. Le refus de M. Lacadé, les symptômes d'effervescence de la multitude; l'incertitude où on était de l'obéissance des soldats qui paraissaient dévoués à Bernadette, firent réfléchir le préfet; à l'aspect des conséquences les plus désastreuses, il se décida de surseoir à l'arrestation de Bernadette, mais il proscrivit tout accès à la grotte. Des proclamations furent affichées dans la ville, des barrières furent placées aux alentours, des officiers de police placés en nombre considérable et Bernadette fut menacée d'arrestation.

Cependant des étrangers venus pour se rendre aux eaux des Pyrénées, furent soumis aux mêmes défenses. Un jour cependant on dut céder sur les instances énergiques que fit M. Louis Veuillot, l'illustre rédacteur de l'*Univers*, attiré à Lourdes par le bruit des apparitions. Le même jour, les agents durent laisser passer Mme Bruat, veuve de l'amiral et gouvernante du prince impérial; mais ce ne fut qu'une exception et les mesures reprirent ensuite toute leur rigueur.

Les autorités, pour justifier leur sévérité, répétaient sur tous les tons : que c'était compromettre la religion, exposer au mépris les choses saintes, exciter des passions, des emportements dans la multitude qui finiraient par dépasser les bornes et qu'on ne pourrait bientôt ni contrôler, ni réprimer. Enfin ils déclaraient que les lois étaient méconnues, que l'on ne pourrait introduire de dévotions nouvelles, ni d'oratoires, ni d'exercices religieux sans l'agrément et le discernement de l'autorité départementale.

Or, comme il n'y a pas d'impies et de révolutionnaires même irréconciliables qui ne soient disposés à applaudir l'autorité lorsqu'elle se déclare contre la religion, il y eût bientôt unanimité entre les cabarets de Lourdes, les cabinets des journaux, les cafés de toute la France et les bureaux de la préfecture, et les cabinets des ministres qui saisissaient avec empressement cette heureuse occasion d'être d'accord pour cette fois avec leurs ennemis les plus déclarés.

Voilà quel était le langage des journaux :

" Le miracle, disait un rédacteur de la *presse*, appartient à un état de civilisation qui est en train de disparaître. Le miracle qui, à de certaines époques, a pu être la condition de la foi et servir d'enveloppe à ses vérités profondes, est devenu de nos jours l'épouvantail de toute conviction sérieuse."

Un journal étranger s'exprimait ainsi : " Une nouvelle manifestation destinée à réveiller et à alimenter l'ardeur des croyants pour le culte de la sainte Vierge, était imminente. Les délibérations des évêques, sur ce point, ont eu pour résultat la préparation du fameux miracle de Lourdes."

M. Prévost Paradol, dans le *Journal des Débats*, faisait appel au bras séculier en ces termes :

" Il est évident, disait-il, qu'une manifestation éclatante de la Divinité en faveur d'un culte dépose hautement de sa supériorité sur tous les autres et de son droit incontestable au gouvernement des âmes. Si la décision de l'enquête épiscopale est favorable au miracle elle tend donc à rompre l'équilibre entre les différents cultes reconnus par le gouvernement et même entre le pouvoir religieux et le pouvoir civil. Or, rien d'important ne peut se faire légalement en France sans l'autorisation préalable de l'administration, et celle-ci a bien des moyens pour arrêter de pareilles entreprises : elle peut dissoudre l'enquête, elle peut annuler ses décisions, empêcher l'érection d'une chapelle et le débit de l'eau merveilleuse, elle peut interdire les rassemblements et en poursuivre les auteurs."

Enfin, ajoutait-il ingénieusement :

" Où voulons-nous en venir en constatant ce droit préventif de l'administration? Est-ce pour l'exhorter à s'en servir? A Dieu ne plaise."

C'est ainsi que s'exprimait le spirituel rédacteur qui devait, peu d'années après, donner si tragiquement la mesure de ses convictions.

## V

## ORDRE IMPÉRIAL

On comprend ce qui pouvait résulter de ces excitations à la violence. Le préfet se voyant poussé par ses supérieurs, secondé par les organes de l'opinion publique, revint à ses premiers desseins et se détermina

à laisser de côté toute réserve et à imposer de quelque manière que ce fut :

De par le Roi, défense à Dieu  
De faire miracle en ce lieu.

Cependant, jusqu'ici, celui qui alors se trouvait le chef du gouvernement et le juge suprême des intérêts, enfin l'empereur des Français n'avait rien dit ni fait connaître de ses idées, et il semblait ne vouloir prendre aucune part dans ces débats qu'il connaissait par les journaux. On pouvait donc s'attendre à l'emploi définitif de la violence et enfin à de vrais malheurs si cette honnête population outragée dans ses sentiments, perdait patience et abandonnait cet esprit d'obéissance dont on avait déjà tant abusé.

Le préfet ayant déposé toute appréhension, avait décidé de procéder lui-même à l'arrestation de Bernadette, ensuite il avait donné ses ordres pour que les troupes casernées à Tarbes se rendissent à Lourdes afin de réduire et les habitants fanatiques et ces pèlerins entêtés qui se multipliaient chaque jour.

Le jour de l'exécution étant arrivé, on remit tout à coup au préfet, au baron de Massy, une dépêche télégraphique venant de Biarritz, où était alors l'empereur. Le préfet l'ouvre avec empressement, mais quel est son étonnement, sa stupeur. La dépêche était de l'empereur et il ordonnait :

" De rapporter à l'instant l'arrêt sur la grotte de Lourdes, et de laisser libres les populations."

" Cette télégraphie, disent les savants, qui sillonne le monde et qui transporte les nouvelles d'un pôle à l'autre avec la rapidité de l'éclair, c'est la foudre."

Ce jour-là le baron Massy fut de l'avis des savants. Le télégramme impérial tombant tout à coup sur lui, l'abasourdit brusquement et l'étourdit net comme eut pu le faire, sur sa maison, la chute soudaine du tonnerre.

Il voulut cependant éluder l'ordre,—il écrivit à l'empereur, il fit écrire par le ministre des cultes,—toutes ces démarches n'eurent pour résultat que d'apprendre à l'empereur que le préfet avait osé différer l'exécution de ses ordres. Une seconde dépêche partit de Biarritz et elle ne permettait ni observations, ni retard, et le maire prévenu aussitôt, fit afficher la déclaration suivante qui fut lue par toute la ville au son de la trompette et du tambour :

" Le maire de la ville de Lourdes  
Vu les instructions à lui adressées

Arrête :

L'arrêté pris par lui le 8 juin 1858 est rapporté.

Fait à Lourdes, en l'hôtel de la mairie.

Le 5 octobre 1858.

Le maire, A. LACADÉ."

Pendant ce temps le commissaire de police et les agents se rendaient à la grotte pour enlever les barrières et les poteaux. La foule y était déjà et grossissait à vue d'œil. La plupart étaient en prières, plusieurs avaient apporté des vases pour emporter de l'eau et dès que les barrières eurent été renversées la foule s'approcha, s'agenouilla et jeta des fleurs. Une émotion immense remplissait la ville de Lourdes. La multitude allait et venait sur le chemin de la grotte. On chantait des cantiques, on récitait les saintes litanies. On se désaltérait à la source et tout ce mouvement suscitait contre les dispositions divines était arrêté. Dieu avait vaincu. Les croyants étaient libres.

Depuis ce moment les populations laissées à elles-mêmes ont environné la grotte de leurs hommages, de leurs supplications, de leurs offrandes. La grotte était transformée, une statue de la sainte Vierge était inaugurée, un temple magnifique était construit pour répondre à la demande exprimée à Bernadette, et les pèlerinages commençaient, tandis que le baron Massy et le commissaire Jacomet, devenus impossibles, étaient appelés à d'autres résidences.

UN PÈLERIN.

(A suivre)

## LES CIEUX ET LEURS HABITANTS

(Suite)

## IX

COMMENT ON PEUT DISTINGUER UNE PLANÈTE  
PARMI LES ÉTOILES

Plusieurs de nos compagnons de route auront suivi attentivement les raisonnements d'Herschell, au moment où il découvrait Uranus : ils auront été heureux d'acquiescer une connaissance précieuse, voire nécessaire pour un explorateur des mondes célestes, à savoir, quels sont les signes auxquels se reconnaît une planète parmi les étoiles. Le premier de ces signes, qui frappe à première vue et qui s'observe même à l'œil nu chez les astres les plus éclatants, c'est la diversité de la lumière : elle est scintillante et agitée dans les étoiles, tranquille et uniforme, comme celle de la Lune, dans



LE DIMANCHE DES RAMEAUX. — (Tableau de M. Emile Renard, gravé par M. Baude.

les planètes. A ce caractère se joint la différence très marquée qu'elles présentent sous le rapport de la netteté des contours. C'est ce qu'on remarque surtout, quand on fixe sur un astre, quelque soit sa grandeur, non plus l'œil nu mais l'œil armé d'un télescope. Avec cet instrument, une étoile apparaît comme un point lumineux, jetant de tous côtés des rayons de la plus vive lumière, souvent de couleurs variées et éclatantes : rouge, verte, violette, orangée, jaune ; une planète au contraire se montre comme un disque lumineux, à confins bien déterminés, elle se gonfle même en une sphère dont l'œil peut saisir le relief et la convexité.

Il y a un autre fait, qui n'est pas sans causer un étonnement peu agréable aux jeunes explorateurs des mondes célestes, la première fois qu'ils fixent une étoile au moyen d'un télescope ; que dis-je ? aux jeunes explorateurs, les plus vieux et les plus exercés ne manquent jamais eux-mêmes d'en recevoir une pénible impression. C'est que le télescope, au lieu de grossir les étoiles et de nous les faire voir, ce qu'elles sont en réalité, comme d'immenses soleils, les diminue plutôt et nous les présente seulement comme des points lumineux dont il redouble beaucoup la splendeur. Ce fait est dû à l'infinie distance à laquelle se trouvent ces astres, distance telle qu'en dépit de tous les moyens pris pour en augmenter les apparences, leur diamètre reste, à nos yeux, une ligne imperceptible, ou mieux, un simple point lumineux. Il n'en est pas ainsi des planètes. Bien que très grande et même exorbitante, leur distance n'est jamais telle qu'elle rende leur diamètre inappréciable aux regards ; leur diamètre devient plus sensible encore avec le télescope et plus les lentilles sont puissantes, plus il en est ainsi. Voilà pourquoi, voyant le diamètre d'Uranus augmenter au bout de son télescope, Herschell pouvait en conclure que cet astre n'était pas semblable aux étoiles qui l'entouraient.

Il y a enfin un troisième caractère : les planètes changent de place relativement aux étoiles, tandis que celles-ci gardent toujours entr'elles la même position. L'immense éloignement des mondes sidéraux non seulement réduit à des dimensions imperceptibles à nos yeux, le diamètre de ces Soleils, mais encore les mouvements dont ils sont très probablement animés. Et pourtant, si nous en jugeons par ce qui se passe dans notre système, ces mouvements doivent être très rapides et très étendus ! Etant donnée la distance, si le Soleil parcourait l'orbite de Neptune, avec ses 8896 millions de kilomètres en diamètre, il est certain qu'il est peu d'étoiles à l'égard desquelles il paraîtrait avoir changé de position. En retour, combien peu nombreuses sont les étoiles, dont le mouvement de millions et millions de kilomètres connus de Dieu seul, se révèle à la Terre, comme un déplacement à peine appréciable, malgré les télescopes les plus perfectionnés ! Aussi la disposition des mondes sidéraux nous apparaît dans le ciel toujours la même, et telle la crurent les anciens, quand ils appelèrent *fixes* les étoiles. De fait, les cartes des constellations transmises par l'antiquité sont parfaitement exactes aujourd'hui et l'on n'a pu remarquer entr'elles aucun changement appréciable.

Il en est tout autrement des planètes ; si même elles ont reçu ce nom qui veut dire *errantes* en grec, c'est par opposition à la stabilité des étoiles. Quelque lent que soit leur mouvement, qu'elles accomplissent leur révolution autour du Soleil en 84 ans comme Uranus ou en 165 ans comme Neptune, leur déplacement sera encore de 4<sup>o</sup> l'année ou de 2<sup>o</sup> au moins, c'est-à-dire, très visible pour un astronome qui les observe à des intervalles de temps assez éloignés. Pour les planètes plus rapprochées, même à quelques jours d'intervalles, leurs changements seront appréciables.

X

LE MONDE D'URANUS. ÉTAT NÉBULEUX DE SON GLOBE

Les planètes que nous avons explorées jusque-là, Jupiter et Saturne, sont l'une et l'autre très brillantes ; Uranus au contraire se montre à peine sur la voûte céleste comme un astre de sixième grandeur et échappe aux regards de quiconque n'a pas des yeux de lynx. Cette apparente petitesse vient sans doute de l'énorme éloignement de cette planète, laquelle gravite à environ 2840 millions de kilomètres de nous ; mais elle a aussi une raison d'être dans son volume, lequel est petit en comparaison de celui des autres colosses planétaires. En effet, Uranus n'a un diamètre que quatre fois plus grand que la Terre, savoir 52,000 kilomètres et ne l'emporte en volume que 73 fois sur elle. C'est bien peu à côté des globes gigantesques de Jupiter et de Saturne, mais non, en comparaison des quatre planètes, plus voisines du Soleil, Mercure, Vénus, la Terre et Mars, qui, tous ensemble, sauf pour la densité, ne formeraient pas un corps égal à Uranus.

Mais sa masse est loin de correspondre à son immense volume. Uranus, pesé par les astronomes en la manière décrite précédemment, ne se trouve avoir un poids que de 15 fois supérieur à celui de notre globe ; d'où il résulte pour qui compare sa masse à son volume, qu'Uranus est cinq fois moins dense que la Terre. Ainsi devient plus vraisemblable que jamais l'opinion du

P. Secchi, d'après laquelle les quatre grandes planètes seraient toutes des globes ni solides ni liquides, mais composés de matière à l'état nébuleux et tout à fait différents du nôtre. Même l'atmosphère, qui en forme l'enveloppe externe, découverte et analysée au moyen du spectroscope, a été trouvée différer de l'atmosphère terrestre, ressembler en partie à celle de Jupiter et de Saturne et s'en distinguer par des caractères tout particuliers.

Le spectre d'Uranus nous montre en effet deux raies spéciales très rapprochées du vert et de l'azur ; le jaune y manque entièrement. Ce fait prouve que l'uniformité de la matière dans l'univers, si hautement exaltée par les incrédules pour des fins bien connues, existe de fait, mais non sans exception. Sans sortir du système solaire, voilà déjà trois astres, et bientôt nous aurons à le redire de Neptune, dont l'atmosphère contient des matières jusqu'à présent du moins inconnues sur notre globe ; et, si cette différence se rencontre dans l'enveloppe extérieure, rien n'empêche ou plutôt l'analogie veut qu'il en soit de même des parties plus cachées dans l'intérieur de ces globes.

Ce se a donc une bonne chose, au lieu d'inviter nos amis à descendre dans le globe d'Uranus, où ils ne trouveraient ni air convenable à respirer, ni vraisemblablement terrain solide où mettre le pied, de leur faire contempler du dehors le spectacle, non observé tout d'abord, de cette immense masse nébuleuse qui, dans le silence et les ténèbres de ce ciel lointain, s'avance majestueusement autour de l'immense ellipse fixée à sa course pour le Créateur des mondes. Sur cette orbite de 19,200 millions de kilomètres, la grandiose planète marche lentement (n'oublions pas que nous parlons des corps célestes), en raison de 6,700 mètres à la seconde ; aussi, pour accomplir cette révolution, lui faut-il fatiguer pendant 84 ans et 8 jours. Le 21 mars 1865, Uranus était, pour la première fois, revenu au point où Herschell l'avait découvert, le 12 mars 1781.

(A suivre)

GIULIO.

## NOS GRAVURES

### Le dimanche des Rameaux

Les visiteurs du dernier Salon ont contemplant avec un poétique sentiment d'admiration, la remarquable figure qu'y exposait cette année M. Renard, représentant une vénérable vieille en prières tenant dans ses mains ridées le rameau bénit. L'expression de cette physionomie, la douce quiétude de son regard voilé, pendant que ses lèvres animées récitent les pieuses oraisons, nous transportent dans un monde nouveau. Rarement, avec si peu, une simple tête dans un modeste cadre, un artiste ne nous a dit et ne nous a fait penser tant de choses. C'est de la vraie peinture et de la vraie poésie. Aussi, nous lui faisons les honneurs de notre numéro.

### Le nouveau ministère français

**M. Jules Ferry.**—Président du Conseil, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, 51 ans. Il a commencé à se faire connaître en 1868 par la campagne qu'il entreprit, dans le journal le *Temps*, contre l'administration de la ville de Paris. Il a été successivement député de Paris en 1869, membre du gouvernement de la Défense, maire de Paris pendant le siège, représentant des Vosges à l'Assemblée nationale, préfet de la Seine, ministre de France à Athènes, député de l'arrondissement de Saint-Dié en 1876, un des 363, réélu le 14 octobre, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts dans le premier cabinet composé sous la présidence de M. Grévy. On sait le reste.

**M. Challemel-Lacour.**—Ministre des Affaires étrangères. Né en 1827. Il sort de l'École normale, a été professeur de l'Université et journaliste. Nommé préfet du Rhône, après le 4 septembre, il resta à ce poste jusqu'à la fin de la guerre. En 1872, il fut élu député des Bouches-du-Rhône. Depuis il a été ambassadeur à Genève et à Londres. Il est sénateur des Bouches-du-Rhône depuis 1876.

**M. Waldeck-Rousseau.**—Ministre de l'Intérieur. Avocat. Il est député de Rennes depuis 1879. Il a fait partie du ministère Gambetta. Il est né en 1846.

**M. Martin-Feuillée.**—Ministre de la Justice. Avocat au barreau de Rennes et député de cette ville. 52 ans. Il a été sous-secrétaire d'Etat en 1879, à l'Intérieur puis à la Justice. Il fait partie à la Chambre du groupe de l'Union républicaine.

**M. Tirard.**—Ministre des finances, né en 1827. Il fut élu représentant de la Seine à l'Assemblée nationale en 1871. Nommé membre de la Commune, il ne se rendit à l'Hôtel de Ville que pour protester contre les actes du Comité central. Député de Paris en 1876, il fut l'un des 363. Réélu le 14 octobre. Ministre de l'Agriculture en 1879 et des Finances sous le précédent ministère.

**M. Raynal.**—Ministre des travaux publics. Comme M. Martin-Feuillée, il appartient à l'Union républicaine, dont il est le président, et comme M. Waldeck-Rousseau, il a fait partie du ministère Gambetta. Il est député de Bordeaux. Né en 1819.

**M. Ch. Brun.**—Ministre de la marine. Sénateur depuis 1876, âgé de 62 ans. Elève de l'École polytechnique en 1838, il en sortait en 1840 dans le génie maritime. Il était directeur des constructions navales en 1871 lorsqu'il fut envoyé à l'Assemblée nationale par le département du Var, et prit place à la gauche républicaine. En 1875, il a été nommé directeur des constructions navales hors cadre.

**M. Hérisson.**—Ministre du commerce. Il faisait partie du dernier cabinet en qualité de ministre des travaux publics. Né en 1831. Avocat au Conseil d'Etat à la Cour de cassation. Elu membre de l'Assemblée nationale par la Haute-Saône en 1876. Remplace, en 1878, le colonel Denfert-Rochereau à la Chambre des députés. Il fait partie du groupe de l'Union républicaine.

**M. Méline.**—Ministre de l'agriculture. Avocat ; né en 1838. Après le siège, il a été nommé membre de la Commune, où il a refusé d'aller siéger. Depuis 1872 il fait partie de la Chambre des députés, où l'avait envoyé le département des Vosges. Il appartient à la gauche républicaine. Il a été sous-secrétaire d'Etat avec M. de Marcère.

Restent le général Thibaudin, ministre de la guerre, et M. Cochery, ministre des postes et télégraphes, que nous donnerons plus tard.

### Les nouveaux magasins du "Printemps"

Les magasins du *Printemps*, incendiés il y a deux ans, au moment de leur grande exposition de mars, se sont relevés plus vastes et plus brillants qu'autrefois. On sait que l'emplacement de ces magasins ne comprenait qu'une portion de l'îlot circonscrit par la rue du Havre, la rue de Provence, la rue Caumartin et le boulevard Haussmann.

Depuis le sinistre, une grande Société, au capital de quatorze millions de francs, s'est formée sous la direction de M. Jules Jaluzot. Elle a acquis l'îlot entier, a fait table rase d'une partie des constructions, et à leur place a édifié, avec le concours de l'architecte Paul Sédille, un palais commercial qui se trouve placé dans une situation exceptionnelle, au centre d'un quartier riche, à grand mouvement d'affaires, à circulation incessante et dans le voisinage de la gare de l'Ouest, la plus active des gares parisiennes.

La façade du *Printemps*, que nos lecteurs ont sous les yeux, comprend un corps principal, flanqué de deux rotondes à coupoles et lanterneaux. Trois grandes arcades, percées dans le soubassement, donnent accès à l'intérieur. Au-dessus, les pilastres, engagés dans la muraille pour figurer les supports de l'entablement, sont surmontés de quatre gracieuses statues des saisons, dues au ciseau de Henri Chapu. Viennent ensuite les étages des galeries de vente, puis les magasins de réserve, et enfin les combles à élégantes plomberies. La même ordonnance se répète, mais plus simplement, sur les façades latérales. L'ensemble est sobre dans les lignes, élégant dans son ornementation ; la façade indique bien la destination de l'édifice dont le nom, *Au Printemps*, resplendit en lettres d'or sur un large bandeau de couronnement des tourelles en mosaïque de Venise. Au-dessus des arcades, le double millésime de 1856 et de 1882, ainsi que le nom du fondateur, marquent les trois éléments historiques de l'histoire du *Printemps*.

L'édifice tout entier est en fer et en pierre. A vrai dire, c'est un palais de glaces dont l'ossature est en fer et l'enveloppe en pierre, ossature et enveloppe ne dépendent l'une de l'autre que par quelques liens qui assurent une solidarité suffisante. L'ossature se compose d'énormes piliers creux en tôle sur lesquels des solives également en tôle viennent prendre leur appui.

Par cet emploi exclusif du fer, on a écarté les éléments combustibles et en même temps obtenu de larges espaces sans murs de refend, ni couloirs.

Un détail curieux de cette construction, c'est que, pour prévenir tout danger de rupture des glaces par l'effet des dilatations et des contractions d'une aussi grande masse de métal qui, de l'hiver à l'été, pourra subir des variations de température de 40 à 50 degrés, les cadres de ces glaces sont rendus indépendants des mouvements de l'ossature métallique.

Lorsque le visiteur entre par la rue du Havre, il pénètre dans un grand vestibule, d'où il embrasse toute la longueur des magasins, de la façade de la rue du Havre à la rue Caumartin. L'ensemble de ces magasins est constitué par des galeries qui s'étagent entre les murailles extérieures et un *hall* immense, de cinquante mètres de longueur sur douze de largeur, prenant jour par un vitrage de six cents mètres de surface, monté à vingt mètres de hauteur.

Six ascenseurs et de nombreux escaliers donnent accès aux différents étages ; le principal de ces escaliers, d'un très beau style, tourne autour de l'ascenseur cen-

tral. La lumière du jour arrive abondante et franche dans toutes les parties du bâtiment par les larges baies des façades et par le *hall*; la lumière du soir émane d'une profusion de lampes électriques dont les machines alimentaires de fluide, installées dans le sous-sol, réalisent une force de plusieurs centaines de chevaux. Les faisceaux de fils conducteurs des machines aux lampes sont très habilement dissimulés dans l'intérieur des piliers en tôle, comme le sont également les descentes des eaux pluviales, les conduits d'eaux pour les ascenseurs ou pour l'alimentation des bouches d'incendie, réparties sur tous les points de l'édifice, et enfin les prises et les conduites d'air qui servent à chauffer l'atmosphère en hiver, à la refroidir en été, à l'épurer en toutes saisons.

Tel est, dans son ensemble, le nouveau palais du *Printemps*.

Le directeur de la Société ne s'est pas proposé d'éblouir par le luxe des installations, la profusion et le brillant des décorations; tout cela est riche, artistique sur certains points, mais tout ce qui est ornementation est distribué avec mesure et harmonie.

L'idée qui a présidé à la constitution de la Société est à la fois simple et hardie, c'est une variété de la société coopérative. Elle fait de ses quatorze mille actionnaires autant de clients, autant d'intéressés à son succès, à l'extension de ses affaires. Non seulement cet énorme groupe constitue un fond, une base solide de clientèle, mais il devient aussi un personnel de propagande incessante et universelle d'autant plus actif, d'autant plus puissant que chaque actionnaire a le droit de considérer le *Printemps* comme sa chose: il y a donc pour lui intérêt pécuniaire et jouissance d'amour-propre à contribuer aux progrès de la maison.

Et, non seulement c'est l'actionnaire du *Printemps* qui est chez lui dans ce palais, mais c'est le client quel qu'il soit. La maison, dit le directeur, est à la fois à tous et à chacun. A tous, par la diversité des objets offerts aux clientes dans une position opulente, comme à celles dont la fortune est modeste. Toutes y trouvent ce qu'elles cherchent, ce qu'elles veulent, et si les marchandises offertes aux unes comme aux autres diffèrent par la richesse du tissu ou par la profusion des dessins et des ornements, toutes ont un point de rencontre: leur origine; elles sortent des meilleures fabriques, sont toujours conçues d'après les modèles les plus nouveaux; toutes ont été commandées ou choisies par des hommes expérimentés; elles ont été vérifiées à l'entrée en magasin, si bien que le *Printemps* s'étant d'avance entouré de toutes les garanties peut, à son tour, dire à sa clientèle: Prenez, sans la moindre appréhension d'erreur; tout ce qui sort d'ici est tout ce qu'il y a de mieux dans la branche d'industrie correspondante. Et, pour tout ce qui sort d'ici, vous profitez de mon expérience, de mon crédit, des facilités que me donnent mes énormes capitaux d'acquiescer à minimum de prix; vous payez ici, à qualité égale, sinon supérieure, un prix absolument inférieur. C'est à ce souci constant, infatigable, jamais défaillant, de la satisfaction de son client qu'est due la rapide et haute fortune du *Printemps*, et malgré son sinistre, la persévérance de sa clientèle à rester en communication avec lui, son retour plus nombreux dès que le moindre comptoir a été rouvert.

La maison est donc à tous; elle est aussi à chacun. Une fois entrées au *Printemps*, les femmes y sont chez elles, n'est-ce pas pour elles qu'a été construit le palais. Elles peuvent aller en jouir, s'y promener, tout voir et tout examiner, questionner, toucher, sans qu'aucune obsession indiscrete leur rappelle la présence d'un personnel qui, au moindre indice d'un désir, s'empressera d'accourir. Et si, après mille recherches pour lesquelles ses caprices toujours changeants n'auront pu lasser la patience et le bon vouloir du personnel de la maison, la cliente indécise en arrive à regretter son acquisition, nulle difficulté ne l'arrêtera, elle remettra l'objet et reprendra sa valeur. N'est-elle pas absolument libre de ses mouvements? N'est-elle pas chez elle?

## CHOSSES ET AUTRES

On dit que le comte de Chambord souffre d'une maladie de cœur.

Le duc et la duchesse d'Edimbourg doivent faire un voyage à Saint-Petersbourg au commencement de mai.

Le jury a trouvé Brady coupable du meurtre du Phoenix Park et l'a condamné à être pendu.

On s'attend, à Québec, que le marquis de Lorne et la princesse Louise passeront l'été prochain dans la capitale.

Tous les marins de la flotte du Saint-Maurice sont occupés à faire la toilette du printemps à leurs embarcations.

L'honorable M. Chapleau est reparti de New-York pour la Virginie. Il ne reviendra au Canada qu'à la fin de mai.

L'hon. M. Mousseau a retenu les services de MM. Bossé et Languedoc, comme ses avocats, dans la cause de Fortier vs Mousseau.

Les nouveaux bureaux du chemin de fer du Pacifique, construits sur la côte de la Place-d'Armes, ont été inaugurés la semaine dernière.

L'exposition annuelle des œuvres des artistes canadiens et américains est ouverte en ce moment, à la galerie des arts de la Place Phillips.

On annonce que Mgr Robert, évêque de Marseille, a été promu au siège archiépiscopal de Bordeaux, rendu vacant par la mort du cardinal Donnet.

Les citoyens de Toronto se proposent de célébrer avec beaucoup d'éclat, l'an prochain, le cinquantième anniversaire de la fondation de leur ville.

Il y a quelques jours le feu a totalement détruit le bureau de poste de Kamouraska. Rien n'a été sauvé. La sœur du maître de poste a péri dans les flammes.

M. Lamère, surintendant de la compagnie du Richelieu, est sérieusement malade. Pendant son absence, M. le capitaine Labelle remplira les fonctions de surintendant.

On dit que les magistrats de district à qui on n'a payé aucun salaire depuis le 1er septembre 1878 veulent se prévaloir de la *pétition de droit* qui vient de passer dans nos statuts pour réclamer leurs arrérages et l'indemnité qui leur est due.

La législature de Manitoba va être saisie elle aussi d'une demande d'incorporation de la part de l'association orangiste de Manitoba et des territoires du Nord-Ouest. Avis de cette demande est donné dans la *Gazette de Manitoba*.

Cinq sièges sont actuellement vacants au sénat. Ce sont ceux du sénateur Brouse, de Prescott, décédé; du sénateur Hamilton, de Kingston, aussi décédé; du sénateur Aikins, nommé lieutenant-gouverneur de Manitoba; du sénateur Bureau, de St-Rémi, décédé, et du sénateur Gibbs, d'Oshawa, qui est décédé dimanche dernier.

M. Labouchère, dans le *Truth* de Londres, après avoir dit que ni lord Wolseley, ni M. Forster, ni le duc d'Albany (le prince Léopold) ne succéderont au marquis de Lorne comme gouverneur du Canada, ajoute que rien ne sera décidé à ce sujet d'ici à quatre mois au moins, et que tous les noms qu'on pourra mettre de l'avant d'ici-là ne seront que des suppositions.

Le juge Casault a rendu jugement, il y a quelques jours, à Québec, en faveur de M. J.-B. Renaud, qui demandait une indemnité à la ville pour les dommages que ses propriétés ont subi, par le passage du chemin de fer du Nord dans la rue du Prince-Edouard. L'honorable juge a accordé au demandeur \$7,568, plus les frais.

Un hôtel à trois étages en briques a croulé avec un fracas épouvantable, à minuit, le 8 courant, à Queenville (Texas), ensevelissant sous ses ruines 16 personnes. Les malheureux ont eu à subir ensuite les tortures du feu. Les fournaies étaient en flammes. En un instant les ruines n'étaient plus qu'un brasier, qui retenait à distance les personnes accourues au secours des victimes. Il s'est passé là des scènes d'horreur indescriptibles.

## LA PRINCESSE LOUISE AUX BERMUDES

La princesse Louise s'est rendue très populaire parmi les habitants des Bermudes et les visiteurs par son affabilité et le caractère sans cérémonie de ses réceptions. Les Bermudiens la tiennent en grande admiration, tant la population de race blanche que celle de race noire.

On raconte même à ce sujet un trait assez plaisant. Aux Bermudes comme à la Colombie, la princesse se plaisait à sortir à pied pour mieux jouir des beautés de la riche nature qui l'entourait. Au cours d'une de ses promenades, pressée par la soif, elle entra dans la cabane d'une pauvre négresse, qui était occupée à repasser du linge, et lui demanda un verre d'eau.

—Oh, oui, ma chère, répondit la vieille, asseyez-vous un instant et attendez que j'aie fini de repasser cette robe. Il faut que je la finisse, car je vais voir la princesse demain.

—Voir la princesse! et où allez-vous la voir? demanda la visiteuse.

—A l'église, ma chère.

—Et croyez-vous que si vous la voyiez une fois vous vous la rappelleriez?

—Oh! oui, je ne l'oublierais jamais, dit la vieille qui, ayant fini son ouvrage, tendait le verre d'eau à la princesse.

—Alors je suis la princesse, dit S. A. R. en remettant le verre à la vieille négresse et en l'accompagnant d'une pièce d'argent, avec laquelle la Bermudienne pût acheter un souvenir de sa visite dans l'humble demeure.

On juge de la surprise et de l'agitation de la pauvre femme, qui tomba aux genoux de la princesse en lui demandant pardon de l'avoir fait attendre et jurant que que de sa vie elle n'oublierait ce jour.

## DE TOUT UN PEU

Une montre fait entièrement en fer et marchant parfaitement, a été récemment exposé à l'une des foires du Worcesteshire.

Une tribu de l'Inde vient d'accorder à la reine Victoria les honneurs de la divinité. Les indigènes de l'Orissa—ainsi que le dit le *Chronicle*—lui ont voué un culte. La reine Victoria est, selon eux, dépositaire du souffle de l'univers et seule digne de leur adoration.

Il y a quelques semaines, on a retrouvé sous la chapelette du collège Ecossais, à Paris, une cassette en plomb contenant la cervelle de Jacques II d'Angleterre. Ce dernier l'avait légué au séminaire, qui avait religieusement conservé la précieuse relique jusqu'à l'époque de la révolution, où elle disparut lorsque le collège fut saccagé.

La ville de Philadelphie retire \$12,000 par année des compagnies de télégraphe, de téléphone et d'éclairage électrique, pour l'usage des poteaux ou des passages souterrains. Le télégraphe et le téléphone paient \$5 par chaque mille de fil employé, et l'éclairage est imposé de \$15 par mille de fil.

L'Algérie fournit à la France une grande partie des figues qui y pénètrent par le port de Marseille. L'année dernière, il est entré 2,206,927 kilogrammes, alors que l'Espagne n'en a expédié que 278,600 kilogrammes. En revanche, l'Italie a envoyé à la Métropole plus de 4 millions de kilogrammes par le seul port de Marseille.

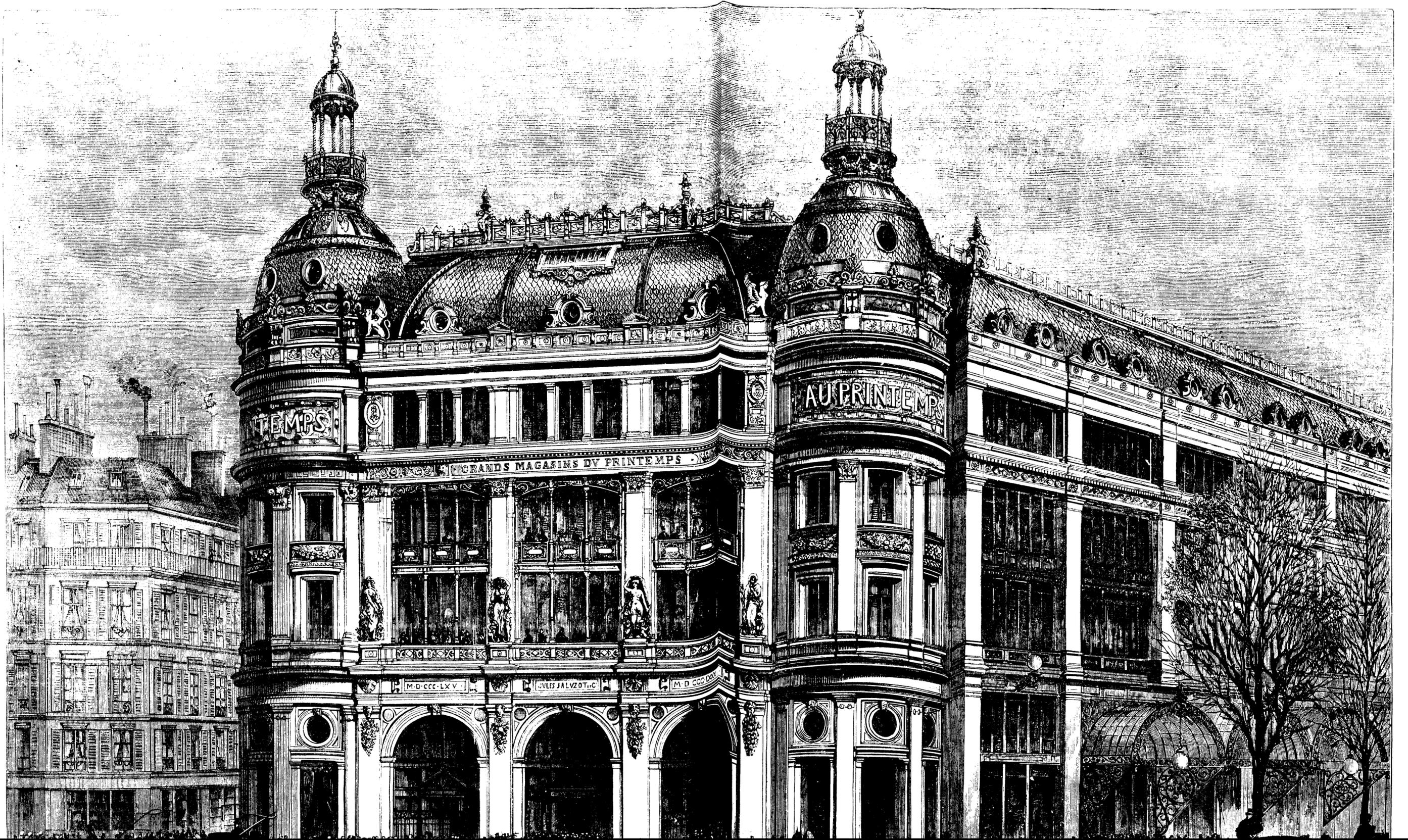
Le nombre des buffles abattus aux Etats-Unis l'hiver dernier est de 80,000; chiffre qui s'accorde, du reste, avec le nombre de peaux expédiées par navires. Jusqu'ici, l'hiver actuel a été peu productif sous ce rapport. Un trafiquant de peaux affirme n'avoir pu s'en procurer encore que 900. La race de ces animaux semble décroître, par suite du carnage que l'on en a fait, sans aucune espèce de méthode. Il serait extrêmement facile de les apprivoiser, d'en entretenir avec soin la race, de ne procéder qu'avec méthode à leur abattage. Sans quoi, c'en est fait à jamais de la chasse la plus belle, la plus renommée, la plus productive qu'il y ait en Amérique.

L'oranger est l'arbre fruitier, parmi ceux que nous connaissons, qui vit le plus longtemps. Il atteint l'âge très respectable de trois cents ans et porte fruits et fleurs pendant plus d'un siècle. Aucun arbre ne pourrait vivre ni rapporter d'une façon aussi prolifique, s'il était cultivé avec autant de négligence que l'est l'oranger dans certaines contrées. L'arbre commence à donner des fruits vers sa troisième année et à produire abondamment vers la cinquième; la production augmente graduellement avec l'âge et selon les circonstances plus ou moins favorables dans lesquelles l'arbre peut se trouver. La première pousse de l'oranger est rapide, et il grandit plus pendant ses dix premières années, que pendant les cinquante suivantes.

Si la *Galveston News* dit vrai, un certain M. Thomas McWhister, de San Antonio, a été dernièrement le héros d'une petite aventure qu'il ne tient pas à faire connaître à ses amis.

Très occupé à travailler dans sa cour, il s'aperçut qu'il avait trop chaud et ôta son habit, le jetant sur une clôture, sans faire attention que sa chèvre, robuste et résolue, était tout près de là. Un instant après, en se tournant, il vit son habit par terre et la chèvre debout sur le toit du poulailler, mâchonnant joyeusement ce qui lui parut ressembler à son portefeuille de maroquin rouge, dans lequel M. McWhister avait serré des bons du gouvernement valant \$2,000.

L'idée qu'une chèvre qui valait \$4 allait faire un déjeuner de \$2,000, c'était à devenir fou. La chèvre s'aperçut de sa colère et se sauva. McWhister se lança à sa poursuite. Après de longues courses, il l'attrapa, et un instant après elle était morte et disséquée; mais s'il est une chose que l'on ne trouva pas dans son estomac, ce furent les bons, pour l'excellente raison qu'ils étaient dans la maison, hors de tout danger, dans la poche d'un autre habit.



## LA FRANCE

L'humanité gémit sous des jougs centenaires :  
La France tout à coup fait gronder ses tonnerres.  
Et, volcan qui vomit une lave d'airain,  
Elle secoue au vent les tours de la Bastille....  
Et l'astre de juillet à l'horizon scintille,  
La sainte liberté rouvre son vol serein !

L'enfant de la nature aux limites du monde  
Rampe sous le fardeau de sa misère immonde :  
La France à son grand cœur sent la pitié venir :  
Elle élève la voix.... et ses missionnaires  
Versent le divin baume aux tribus sanguinaires,  
Et font sur les déserts flamboyer l'avenir !

Les vieilles nations,—ô merveilleux spectacles !  
Veulent faire tomber enfin tous les obstacles  
Qui nuisent si longtemps à leur fraternité :  
Elle prend son compas, son pic et sa truelle....  
Et les monts affolés s'entr'ouvrent devant elle,  
Et l'océan la suit, comme un lion dompté !

La France ! elle défend toutes les causes justes :  
Elle fait respecter partout ses droits augustes,  
Elle montre la rive aux générations  
Qui sillonnent des faits les vagues débordées :  
Et, superbe ouvrière, elle fond les idées  
Au creuset foudroyant des révolutions !

Arborant le drapeau royal ou tricolore,  
Elle vole au secours du peuple qui l'implore,  
A tout progrès du siècle elle fraie un chemin  
Avec le livre, avec le glaive ou la cognée....  
Elle tient sur Paris une énorme poignée  
De rayons éclairant toujours l'esprit humain !

Aussi grande qu'Athènes, aussi fier que Rome,  
Elle a rempli le monde entier du nom d'un homme,  
Sonné sur chaque bord son hymne triomphal,  
Fait jaillir de son sol mille sources sacrées,  
Où bardes et penseurs de toutes les contrées  
S'en viennent enivrer leur âme d'idéal !

La France ! c'est le cœur qui fait vivre l'Europe,  
La tête où tout projet vaste se développe,  
Le bras où l'opprimé cherche à se cramponner,  
Le torse qui résiste aux chocs des avalanches !  
C'est un chêne géant dont on coupe les branches,  
Mais que l'on ne pourra jamais déraciner !

La France ne meurt pas ; et, quand elle se couche,  
Son front garde toujours sa majesté farouche,  
Et son vainqueur épée en tremblant son sommeil :  
Elle demeure grande après chaque désastre,  
Et Sedan ne fait pas plus d'ombre sur son astre  
Que l'aile du vautour sur l'orbe du soleil !

Mais si des conquérants, assoiffés de vengeance,  
Allaient éteindre, un jour, le flambeau de la France,  
Les peuples aussitôt marcheraient à tâtons....  
Que dis-je ? si jamais son soleil se dérober,  
Les feux qu'il a versés à tous les coins du globe,  
Empourpreront encor le ciel des nations !

W. CHAPMAN.

## AMOUR ET LARMES

PAR MARY

PREMIÈRE PARTIE

III

UN GRAND CŒUR

(Suite.)

Elle serrait un mouchoir sur sa bouche pour étouffer des plaintes, peut-être des cris.... car le cœur confiant et inexpérimenté qui s'était donné sans mesure, se trouvait atteint dans ses profondeurs, et, à ce premier moment de stupeur, il ne pouvait se résigner.

Elle se rendit à sa chambre ; elle tomba sur un siège en disant : « Mon frère, » non point avec des larmes, les siennes coulaient rarement, elle avait du mépris pour cette faiblesse, mais avec des sanglots qui, la secouant de la tête aux pieds, semblaient la briser.

L'illusion fatale de Marie-Sophie était la conséquence naturelle d'une âme qui ne connaît rien de la vie. Epris d'elle, Amédée eût été plus craintif, plus réservé. Dans l'affection cordiale qu'il témoignait à Marie, il n'y avait rien de ce sentiment plein de mystère et d'émotion qu'on est convenu de nommer l'amour. Il ne se troublait pas à son approche, il ne craignait pas de lui prendre la main, de se promener seul avec elle, de lui parler de ses projets, de ses travaux, de son avenir. Avec Annonciade, avec celle qu'on appelait l'enfant, il avait, lui, le professeur, le maître, l'homme, des peurs d'enfants ; il la regardait courir dans les bois, la petite fée du clair de lune, et son cœur la suivait en l'admirant ; le regard de l'enfant, le son de sa voix ébranlaient en lui des cordes que nulle autre femme n'aurait pu émouvoir. Quand elle assistait aux leçons, la riuse et la folle, l'interrogeant en fixant sur lui ses beaux grands yeux tout ouverts, il avait le vertige et ne savait plus rien. Depuis un an, elle était son ardent, son unique amour. Et cependant, il la fuyait et s'occupait presque exclusivement de Marie-Sophie, tant de plus en plus étroite sa raison auprès d'Annonciade, et ne voulant aimer cette pure et belle enfant qu'avec tout le respect dont elle était digne, et ne la

presser sur son cœur que donnée par sa mère et marquée au front de la bénédiction de Dieu.

A ces apparences trompeuses, Marie-Sophie avait succombé. Elle ne croyait pas Annonciade susceptible encore d'aimer et d'être aimée. L'enfance apparente de sa sœur avait augmenté son erreur et fut un instant l'ancre de salut sur laquelle elle essaya de s'appuyer pour défendre sa barque de l'orage. Cependant, le premier moment du réveil fut déchirant : Amédée était perdu pour elle, et c'est ce qu'elle sentit d'abord avec la force brutale du fait accompli. La vie de Marie, dans le court intervalle d'une demi-heure, venait d'être brisée sans retour. Elle n'était pas créée pour aimer deux fois. Dieu la marquait du sceau des martyrs à ses premiers pas sur la terre. Courageuse et chrétienne, elle fut bientôt debout ; mais tout était changé en dedans et en dehors d'elle, oui, tout était bien changé.

A côté de la peine profonde que lui causait cet amour perdu sur lequel elle avait bâti, pauvre fille, bien des rêves de bonheur, il y avait, comme seconde et particulière douleur, l'attachement d'Amédée pour sa sœur. Elle les verrait donc ensemble, unis, heureux.... Sa sœur, sa propre sœur, au bras de l'homme aimé ; dans sa vie, dans sa maison, tout à lui.... pour toujours.... sans qu'une autre femme, à moins qu'elle soit vile et méprisante, puisse demander à cet homme un seul regard de tendresse, une parole du cœur.

Sa sœur lui infligerait cette torture ; il faudrait, heure par heure, sentir son âme gémir de ce supplice renouvelé, il faudrait écouter les confidences du bonheur d'Annonciade, de ce bonheur volé.... lui sourire, l'aimer encore !.... Le cœur de Marie-Sophie se révoltait :

—Je ne l'aime plus, je ne l'aime plus ! cria-t-elle dans le paroxysme de la passion, comme si dix-sept ans d'une tendresse de tous les jours pouvaient s'effacer sous le coup d'une douleur fût-elle mortelle.

A la suite de ces luttes, qui durèrent longtemps, Marie-Sophie essaya de se persuader qu'Annonciade n'aimait pas, ne pouvait pas aimer Amédée, et qu'alors le mal, bien grand toujours, bien affreux, lui laisserait cependant une affection debout.

Quand cette espérance se fut emparée de son imagination, elle s'y cramponna comme le naufragé à la planche de salut. Elle envoya chercher sa sœur pour s'assurer que cette enfant ne prenait pas toutes les fleurs de sa vie, toutes ses joies.

Annonciade accourut sautant et chantant comme le jeune oiseau qui s'échappe du nid. On eût dit que ses petits pieds avaient des ailes, et que la charmante créature effleurait la terre sans la toucher.

Marie-Sophie suivait du regard sa marche légère et gracieuse ; elle étudiait ce doux visage sur lequel les passions n'avaient point imprimé leur trace, qui était blanc et velouté comme le duvet d'une pêche ; de ses yeux d'un bleu de fleurs sortaient comme ces rayons de jeunesse, de gaieté, de bonheur et de vie.

Elle n'aime pas, se dit Marie-Sophie, elle n'aurait pas cet enjouement.

Et son âme s'ouvrit à cette petite lueur d'espoir, qui, comme un funal indéci, tantôt lui montrait le port et tantôt le précipice.

—Tu es souffrante, pauvre chère, dit la gentille petite fée, en arrivant les bras tendus ; qu'as-tu ?

Et elle couvrait baisers cette amie qui l'étreignait sur sa poitrine oppressée.

L'autre l'enveloppait toujours du regard. De combien de nuances se composait ce regard dans lequel tant de haine se confondait avec tant d'amour ?

—Qu'as-tu, ma chère Marie ? demanda l'enfant qui sentait une espèce de gêne sous ce regard inquisiteur.

—Rien, répondit Marie-Sophie en cherchant à affirmer sa voix ; mais une pâleur livide la démentait : Assieds-toi là, tout près, là, contre moi.

Annonciade obéit à cette parole plus semblable à un ordre qu'à une prière. S'étendant sur une pile de coussins, la tête appuyée sur les genoux de sa grande sœur :

—Est-ce que tu vas me confesser ? demanda-t-elle les yeux rieurs comme les lèvres.

—Peut-être, répondit Marie-Sophie dans le cœur de laquelle continuait à vivre un peu d'espoir, la dernière fleur à mourir, en voyant cette enfant si enfant.

—Je me recueille, murmura Annonciade en secouant ses jolies boucles.

Marie-Sophie hésita. Son âme entière combattait. Qu'allait lui apporter un aveu ? La mort ou la vie ? Cette blanche et frêle créature si gracieusement couchée à ses pieds portait-elle donc déjà dans son cœur le poison de l'amour qui semble être réservé aux seules fortes natures pour les dévaster ? Des flots de pensées amères envahissaient Marie. D'un seul mot toutes ses espérances pouvaient être renversées, elle n'aurait plus de sœur comme elle n'avait plus d'ami. Il lui semblait dans sa douleur mortelle qu'une infranchissable barrière allait les séparer et que toutes les affections de sa vie, mortes en fleurs sous le vent aigu de la tempête, laisseraient éternellement son cœur aride et désespéré aussi dur, aussi insensible que le roc, qui, depuis le commencement du monde, assis sur les grèves, est vainement battu par l'Océan.

Annonciade, effrayée de ce long silence, interrogea de nouveau ; ses yeux expressifs levés vers sa sœur, elle dit :

—Tu as l'air mécontente, ma chère Marie ; c'était son expression caline, qu'as-tu donc contre moi ?

Marie-Sophie, sortie d'elle-même par cet appel, se pencha en avant. Sa bouche effleura l'oreille d'Annonciade, un souffle en sortit :

—Tu aimes Amédée ?

La petite tressaillit ; sa tête se releva rouge, honteuse, inquiète, sérieuse :

—Qui te l'a dit ?

—Mon amour, murmura la pauvre blessée sans avoir conscience de son imprudence.

La jeune fille heureusement n'y comprit rien, ou plutôt, trompée sur le sens du mot, n'y vit qu'une preuve nouvelle de la tendresse vigilante de Marie. Effrayée d'abord de voir nommer ainsi tout haut un sentiment qu'elle osait à peine s'avouer dans le secret du cœur, elle en fut soudain toute heureuse :

—Comme tu m'aimes, dit-elle, oh ! ma sœur chérie, pour avoir deviné ce que je cherchais encore à me cacher à moi-même.

—Ainsi, c'est bien vrai ?... soupira Marie-Sophie, accablée et répondant aux cris de son âme.

En vain elle s'était aveuglée en espérant que la légèreté et l'innocence d'Annonciade l'avaient écartée de l'amour.... ils s'aimaient tous deux !....

Il est vrai que le sentiment, dans l'âme joyeuse de la petite

fée, n'avait aucun des caractères de celui de Marie ; il empruntait à la nature pétulante et vivace d'Annonciade quelque chose de frais, d'enjoué, de bruyant.... mais qu'importe, elle aimait.... chacun le fait à sa manière, les uns dans les larmes, les autres dans les sourires.

L'enfant avait pris les mains de Marie, et les étalant sur les genoux de sa sœur assise, elle y avait blotti son joli visage pour en cacher l'émotion. Marie la découvrit.

—Ne me gronde pas, dit alors la douce jeune fille avec un touchant accent de faiblesse et de prière, et se soulevant pour enlacer ses deux bras aux épaules de sa sœur, je ne sais pas comment cela est venu, sans que j'y pense, sans que je le cherche ; j'ai aimé, quand il était là, je me sentais plus heureuse, j'avais du plaisir à entendre sa voix. Cependant j'avais peur de mal faire ; je me disais : je ne devrais aimer que maman et Marie.... et, je l'aimais tout de même, balbutia l'enfant en baissant la voix à cet aveu criminel.

Chacune de ses paroles était un coup de poignard pour Marie. Tout s'effeuillait autour d'elle.... dans son cœur rayonnaient, l'incendie et la mort venaient de passer.

—Ah ! j'ai bien souvent pleuré ! continua Annonciade retombant à genoux.

La bonne nature de Marie prit le dessus.

—Tu as pleuré !... et je ne m'en suis pas aperçue, dit-elle avec amertume ; car, autrefois, une larme de cette petite fille dont sa précocité raison l'avait faite la seconde mère, l'eût mise aux abois ; tu as pleuré, répéta-t-elle avec un accent profond de regret, oh ! l'égoïsme de l'amour !

Annonciade avait une organisation si fine, délicate et nerveuse, et avec cela avide de bonheur. Depuis longtemps elle désirait ouvrir son cœur à Marie, afin d'en laisser déborder, comme d'un ruisseau trop plein, les ondes pures et fraîches. Les paroles de sa sœur amenèrent ce débordement. Elle s'éveilla, comme à l'aube les petits oiseaux, pour chanter les fêtes du jour, et se mit à babiller, à gazouiller plutôt comme une couvée de rossignols dans un buisson fleuri.

—Veux-tu me permettre de tout dire ? demanda-t-elle avec un sourire angélique, et se redressant pour se mettre au niveau de sa sœur, les yeux dans les yeux, les lèvres sur les lèvres.

—Oui, dis tout, pauvre enfant, répondit celle-ci, dont le sourire pleurait, car de tels détails devaient prolonger son agonie.

L'enfant dit donc ses émotions, ses sentiments, avec une candeur, une simplicité touchantes. Nous ne pouvons rapporter cet entretien. Dans nos précédents ouvrages, nous avons expliqué les réserves que nous nous sommes imposées sur le développement trop accentué de certaines affections, bien que leur légitimité en permit honnêtement l'étude.

Passons donc.

Quand l'enfant eut bien raconté les premiers tressaillements de l'amour dans son âme de vierge, elle ajouta :

—Et avec cela, j'étais malheureuse, très malheureuse....

—Parce que ? murmura Marie.

—Parce que je croyais.... elle hésita, croisa tendrement ses deux bras autour du cou de sa sœur, je croyais que c'était toi qu'il aimait.

Marie-Sophie la repoussa. Elle bondit :

—Tais-toi, ma sœur, tais-toi ; son cœur battait à l'étouffer. Tout ce que réveillait en elle la supposition d'Annonciade faisait de la parole de sa sœur comme une clameur aiguë dont elle était déchirée. Elle se promenait par la chambre avec agitation, ses mains se tordaient. Il aurait pu l'aimer ! Oh ! mon Dieu ! oh ! mon Dieu ! efface ce mirage, dissipe ce souvenir, tuez dans cette poitrine haletante le cœur qui pleure et qui crie, écrasez, broyez ce sentiment fatal, rendez-moi la force, l'amour du devoir, votre amour !

Telle était la prière mentale de Marie, alors qu'arpentant la chambre sa marche précipitée trahissait seule sa muette agonie.

D'abondantes larmes coulaient le long des joues d'Annonciade ; l'état étrange de Marie était un mystère inexplicable pour cette jeune fille. Elle cherchait où était l'offense.

—Pardonne-moi, murmurait-elle avec une grâce et un charme infinis à celle qui ne l'écoutait pas : ma sœur, ma sœur ?

Et elle posa sa petite main frêle et blanche sur les mains brûlantes de Marie.

Avec une exaltation nerveuse, Marie-Sophie s'empara de cette petite main, et la serrait douloureusement :

—Tu l'aimes donc bien ?

Annonciade pâlit, baissa les yeux :

—Je l'aime à en mourir, répondit-elle, se croyant coupable.

Savait-elle, en parlant ainsi, la pauvre petite enfant, ce que c'est qu'un amour dont on meurt : un amour éternel ? Elle entra dans la vie par la route fleurie ; ses jeunes ans ne renfermaient que caresses et sourires. La première contrariété dans sa jeune existence l'aurait évidemment rendue bien malheureuse ; mais à dix-huit ans, fraîche, gaie et forte, d'un tempérament tendre, mais non violent, elle se serait consolée.

Beaucoup de larmes versées auraient lavé la trace de cette première douleur. Marie-Sophie avait, au contraire, l'âme virile ; une de ces âmes qui saignent et ne pleurent pas.

Elle se redressa sous le coup mortel :

—Tu l'épouseras et tu seras heureuse.

Au même moment elle recevait dans ses bras et pressait sur son cœur purifié par le sacrifice, la douce enfant que tant de joie succédant à tant d'émotions venait de faire défaiiller.

Elle lui prodigua les plus tendres soins avec un dévouement sans égal, comprenant que sa vie, à elle, était murée, et qu'elle était aussi bien morte que le jour où on la descendrait au tombeau.

Elle vit revenir les roses sur les joues d'Annonciade, un sourire presque divin entr'ouvrir ses lèvres, un rayon nouveau éclairer ses yeux.... ce n'était plus une enfant.... oh ! non.... et ceux qui l'appelaient ainsi la veille ne le pouvaient plus à ce moment.

Marie-Sophie était si pâle que ses lèvres mêmes paraissaient décolorées ; cependant elle dit courageusement et avec toute la possession d'elle-même :

—Va à la serre, il doit y être.

Après mille caresses, humides de larmes des deux côtés, quoique larmes bien différentes, Annonciade s'échappa, et, l'âme sur les lèvres, se rendit au parc où effectivement se trouvait Amédée.

Elle regarda Amédée sans trouble mais non sans rougeur, car elle était pure comme un ange ; elle voulut se cacher dans ses deux mains prisonnières ; voyant qu'on ne les lui rendait pas, elle se prit à sourire et leva ses yeux émus vers le ciel dont elle croyait, en ce moment, avoir une part ainsi que son ami.

Le temps était toujours nuageux, et quelques gouttes de pluie continuaient à tomber de feuille en feuille ; mais les

deux fiancés, jeunes de cœur et riches d'avenir, ne s'inquiétaient d'aucun présage, et s'appuyant l'un sur l'autre, ils rentrèrent au château avec des étoiles sur la tête et des fleurs sous les pas.

Quand Marie-Sophie se trouva seule après le départ de sa sœur, elle fit une ardente prière pour se fortifier contre les révoltes de son cœur qui, violent et passionné, la menaçait d'effroyables combats, une de ces prières qui ne sont point écrites dans les livres et qui sortent de l'âme au jour de l'épreuve avec une irrésistible éloquence; prière de la première souffrance dont nulle autre n'approche, et qui révèle à l'âme la part unique de Dieu dans sa vie.

En se relevant, non plus écrasée, non plus en révolte, non plus esclave, Marie-Sophie baigna ses yeux pour en effacer les rougeurs, et descendit chez sa mère d'un pas ferme.

—Mère, dit-elle sans préambule, Amélie aime Annonciade et vous demande sa main.

—Ta sœur! ... Ta sœur, répéta la mère avec une stupéfaction croissante et pensant avoir mal entendu, j'avais cru. ... elle s'arrêta et leva des yeux troublés vers Marie-Sophie; leurs regards se croisèrent, elles s'étaient comprises.

Toutes deux en un instant furent debout, droites et pâles. Un vague et amer sourire effleura les lèvres de Marie-Sophie, il ne s'y fixa pas :

—Annonciade aime Amélie, reprit-elle d'une voix assurée, quoique son humanité saignât à chaque mot.

Sa mère, sa pauvre mère, voyant cette muette et vraie douleur, sentit fléchir son courage, elle se jeta sur un fauteuil :

—Oh! mon enfant, ma fille chérie, cria-t-elle avec angoisse, viens dans mes bras! ...

Mais non, elle ne voulait pas s'abattre, elle ne voulait pas pleurer, la jeune fille à l'âme vaillante et chrétienne! Elle s'agenouilla :

—Votre bénédiction, ma mère, dit-elle la voix altérée et comprimant les sanglots qui enveloppaient son cœur, votre bénédiction!

Et quand les deux mains de cette sainte eurent touché sa tête et son front, elle les prit et les baisa longuement, sans plaintes, sans explication, sans murmure, sans larmes, forte dans le devoir et fière dans le malheur.

(La suite au prochain numéro.)

## UN SINGULIER TESTAMENT

Un testament bien extraordinaire a été fait par un citoyen du Connecticut et on l'a fait connaître au public par une circulaire qui a été envoyée à toutes les banques de cet état. Cette circulaire dit que le donataire—un banquier retiré des affaires—avait été dans sa jeunesse caissier d'une banque et qu'il s'était approprié \$85,000. Au moment où son crime allait être découvert, il avait été sauvé par un vieil ami très riche et très excentrique qui lui avait donné la somme volée, mais à la condition qu'à partir de ce moment il serait honnête, que de plus il mettrait de côté un tiers de ce qu'il gagnerait et, qu'après sa mort, cet argent servirait à rendre à d'autres le même service qui lui avait été rendu à lui-même. Le jeune homme accepta ces conditions, mit ses comptes en règle, et ne fut jamais soupçonné d'avoir volé la banque. Il devint riche et à sa mort, il laissa \$750,000 à un exécuteur testamentaire pour qu'il en fit profiter d'autres caissiers défalcaires. Ceux-ci sont invités, par la circulaire, à se rendre chez cet exécuteur testamentaire et d'apporter la circulaire comme preuve de leur identité.

Ce serait drôle de voir quelque caissier en peine accepter l'invitation et se faire pincer par un adroit escroc qui se servirait de ses aveux pour le dépouiller complètement.

## ÉCOLE D'INDUSTRIE

Le Recorder de Montréal a reçu avis du gouvernement qu'il vient d'établir une école d'industrie pour les petits garçons.

La loi 32 Vic. chap. 17, pourvoyant à la création de telles écoles pour les enfants au-dessous de quatorze ans. Depuis plusieurs années, il existait une école d'industrie pour les filles, tenue par les Dames du Bon-Pasteur; mais il n'existait pour les petits garçons qu'une école de réforme où les enfants au-dessous de 16 ans ne peuvent être envoyés que sur une offense en loi.

Les écoles d'industrie permettront de recueillir ces petits malheureux qui n'ont commis aucun crime, mais qui se trouvent dans l'une ou l'autre des conditions suivantes :

Sect. 12.—Celui qui est trouvé errant et sans lieu de refuge, ou qui n'a pas de demeure fixe, ou de tutelle convenable, ou de moyens visibles de subsistance ;

Celui qui est sans moyens d'existence, qu'il soit orphelin ou qu'il ait un père survivant condamné aux travaux forcés ou subissant l'emprisonnement ;

Celui qui fréquente la compagnie de voleurs de profession.

Les enfants incorrigibles sont aussi dans cette catégorie. Ces petits enfants pourront être envoyés à l'hospice de St-Joseph de la Délivrance, à Lévis.

Nous sommes très heureux d'apprendre cette détermination souhaitée depuis longtemps, et qui sera un bienfait pour cette classe des petits malheureux abandonnés.

## LA PRISON DE NEWGATE

Comme antiquité la prison de Newgate ne cède le pas à aucune autre. L'emplacement a été occupé par une prison depuis près de mille ans. La première était presque aussi ancienne que la Tour de Londres et plus ancienne que la Bastille. Des centaines de milliers de filous et de malfaiteurs y ont été incarcérés, et pour beaucoup ce devait être un séjour de douleur, de souffrance, de désespoir, une sorte d'enfer terrestre où il n'entrerait aucune espérance. On emprisonnait souvent pour des motifs bien légers, avant que nous ayons fait reconnaître nos droits et nos libertés, et des victimes innombrables de la tyrannie et de l'oppression ont été logées à Newgate. Les troubles politiques fournissaient aussi leur quote-part; la prison était sur le chemin de l'échafaud et des galères pour les gens turbulents ou mal avisés qui prenaient la part du parti le plus faible; on y arrêtait aussi, lorsqu'on faisait le triste pèlerinage du pilori ou lorsqu'on était destiné à la peine du fouet, ce qui n'était que trop souvent le châtimement de ceux qui murmuraient contre le pouvoir existant. Newgate était également sur la route de Smithfield et en ces temps d'intolérance et de dissensions religieuses, un nombre considérable de martyrs s'y rendaient, car on les torturait pour leur foi. Pendant plusieurs siècles une grande partie de la population permanente de Newgate, de même que de toutes les autres prisons, fut surtout composée de gens qui avaient enfreint les lois du commerce; les banqueroutiers étaient pendus; d'autres, plus malheureux que criminels, étaient jetés en prison pour y languir toute leur vie sans la moindre chance de se procurer l'argent qui eût acheté leur liberté. Des débiteurs de toute sorte étaient aussi condamnés à plusieurs années de prison, souvent pour des sommes bien minimes, des personnes innocentes également; on sortait bien difficilement de la prison, on n'obtenait qu'à grand peine un procès équitable, et non seulement cela, mais il arrivait que des prisonniers, acquittés à la cour, étaient encore retenus parce qu'ils ne pouvaient pas payer les injustes réclamations du geôlier.

Leur condition a été longtemps des plus déplorables. A peine avaient-ils les choses nécessaires à la vie. Les donjons n'étaient presque pas éclairés; pas un souffle d'air ne venait en purifier l'atmosphère; s'ils avaient de l'eau, c'était grâce à la générosité d'un pieux ecclésiastique. Leur subsistance était on ne peut plus précaire. La nourriture, le vêtement, le combustible, étaient en quantité bien insuffisante et donnés par la charité de quelques citoyens; quelques legs furent faits par testaments pour cet objet. Les prisonniers bénéficiaient aussi de ce qui était saisi sur les marchés, du pain qui ne pesait pas le poids exigé par la loi, et de la viande qui n'était pas bonne à vendre.

Toutes les classes et toutes les catégories de prisonniers étaient parquées ensembles sans distinction: les hommes avec les femmes, les accusés avec les condamnés, ceux qui n'étaient coupables que d'un zèle intempestif avec les criminels endurcis. La seule distinction était entre ceux qui payaient les geôliers et ceux qui ne les payaient pas; le confort s'achetait, mais les honnêtes gens ne pouvaient pas se faire séparer des brigands et des vauriens si ceux-ci pouvaient payer autant qu'eux pour échapper aux horreurs de la prison ordinaire.

Le poids des chaînes, dont les innocents et les coupables étaient également chargés, dépendait de ce qu'un prisonnier pouvait payer pour les faire alléger, et la coutume était de commencer par mettre des fers extrêmement pesants aux nouveaux arrivants, afin que la frayeur leur fit délier les cordons de leur bourse.

Enfin la prison, en tout temps, était tellement encombrée que la peste et la maladie y faisaient des ravages terribles, et l'infection se répandait jusque dans les cours de justice environnantes.

## DON

Les institutions dont les noms suivent ont bénéficié du généreux don fait par madame Albany-Gye, lors de sa visite en cette ville :

Hôpital Notre-Dame.....	\$75
La St-Vincent de Paul (section St-Jacques).....	25
La St-Vincent de Paul (Sacré-Cœur).....	25
La St-Vincent de Paul (section St-Laurent).....	25
La St-Vincent de Paul (section St-Joseph).....	25
La St-Vincent de Paul (Ste-Brigide).....	25
La St-Vincent de Paul (sec. St-Vincent de Paul).....	25
Les Orphelins Catholiques.....	25
Sourdes et Muettes (rue St-Denis).....	25
St-Patrick's Orphan Asylum.....	50
Les pauvres de la paroisse Ste-Anne.....	25
Les pauvres de la paroisse de Ste-Brigide.....	25
Montreal General Hospital.....	50
House of Industry and Refuge.....	50

## DIOCÈSE DE NICOLET

QUÉBEC, 9 avril 1883.

Monsieur le Rédacteur,

Pour mettre fin à bien des rumeurs contradictoires au sujet du futur diocèse de Nicolet, Mgr l'Archevêque me charge de vous faire les communications suivantes :

1o. L'érection de ce diocèse est une affaire réglée par le Souverain Pontife.

2o. Nos Seigneurs les évêques de la province sont chargés, avec Mgr l'Archevêque, de proposer au Saint-Siège les limites qu'il convient d'y donner et les noms des trois candidats. Sur ce dernier point en particulier, vous êtes prié de ne reproduire aucune rumeur.

J'ai l'honneur d'être, monsieur l'éditeur, votre très humble serviteur,

C.-A. MAROIS, Ptre.,  
Secrétaire.

## NOTES COMMERCIALES

(Du *Moniteur du Commerce*)

On dit que le Grand-Tronc continuera sa double voie de London à Glencoe, pendant la prochaine saison.

Le *Railway Age* estime que l'on construira aux États-Unis, en 1883, 8,000 milles de chemins de fer.

On fabrique maintenant en Floride du vin d'orange, que l'on exporte vers le nord en grande quantité à des prix très rémunérateurs.

La consommation des articles en caoutchouc a plus que doublé pendant les trois dernières années. Le stock sur le marché est considérable et les prix très élevés.

Le steamer du gouvernement, le *Newfield*, est parti pour Londres avec une cargaison de produits destinés à l'exposition internationale des pêcheries.

Il est question de fonder une nouvelle compagnie d'assurance contre le feu, au capital de \$1,000,000, qui portera le nom d'Assurance de Manitoba et du Nord-Ouest.

Il existe dans le district d'Ottawa de grandes quantités de phosphate de chaux, n'attendant que l'ouverture de la navigation pour être dirigées vers l'Est. On espère que cette industrie sera très prospère pendant la prochaine campagne.

Deux industries nouvelles se sont établies à Montréal et ont demandé leur acte d'incorporation. L'une, au capital de \$50,000, s'occupe d'opérations minières, l'autre au capital de \$100,000 porte le nom de la Compagnie Ardoisière de Montréal et Melbourne.

Les américains sont réellement prompts à profiter des avantages que leur offrent le développement de leurs voies ferrées. Miles City, dans le Montana, l'un des derniers points atteints par le Pacifique Nord, possède déjà de nombreux abattoirs et exporte vers l'Est des viandes abattues de mouton et de bœuf.

Nous devons enregistrer la première expédition de farine faite de Winnipeg, par le Pacifique Canadien. Un train de vingt wagons, chargés de farine par MM. A.-W. Ogilvie & Cie., est parti de Winnipeg et est arrivé à Montréal le 6 avril, ne mettant que dix jours pour faire le trajet.

Peu de personnes se font une idée de la rapidité avec laquelle la pruche disparaît de nos forêts. Elle est détruite, non pas pour être utilisée en bois de construction ou de chauffage, mais simplement pour son écorce. Les commerçants de bois avaient réservé la pruche pour être mise en exploitation aussitôt que l'épinette deviendrait rare; mais les marchands d'écorce ne leur laisseront rien à exploiter lorsque l'épinette aura elle-même disparue.

Par ce temps d'incendie entraînant de fortes pertes, il est nécessaire de se demander si on est suffisamment assuré et si on l'est par des compagnies honnêtes aussi disposées à payer les dommages qu'à recevoir les primes. Pendant l'année 1882, les pertes par le feu se sont élevées aux États-Unis à \$81,505,024, et au Canada à \$5,505,940. Pendant les huit années écoulées depuis les statistiques de 1885 les pertes ont été aux États-Unis de \$593,447,606, et au Canada de \$78,799,390, soit ensemble \$672,266,999.



M. JULES FERRY  
Président du Conseil, ministre de l'Instruction publique.



M. CHALLEMEL-LACOUR  
Ministre des Affaires Étrangères.



M. WALDECK-ROUSSEAU  
Ministre de l'Intérieur



M. MARTIN-FEUILLÉE  
Ministre de la Justice.



M. TIRARD  
Ministre des Finances.



M. RAYNAL  
Ministre des Travaux publics.



M. CH. BRUN  
Ministre de la Marine.



M. HÉRISSON  
Ministre du Commerce.



M. MÉLINE  
Ministre de l'Agriculture.

D'après les photographies de MM. Chalot, Truchelut, Carjat et Pierre Petit.

LE NOUVEAU MINISTÈRE

## NOUVELLES DIVERSES

—Vincent Lafon, ancien officier de la police de Montréal, est atteint d'aliénation mentale.

—MM. Langlois et Cie., de la rue Claude, de Montréal, établissent une immense crèmerie à Lachute.

—Le séminaire de Québec établit actuellement une grande fromagerie sur la ferme de Saint-Joachim.

—On a ressenti une forte secousse de tremblement de terre, la semaine dernière, à Cairo (Illinois).

—Le bruit court à Ottawa que le marquis de Lorne reçoit depuis quelque temps des lettres qui le menacent de mort.

—L'évêque Marty, du Dakota, Etats-Unis, dit que Sitting Bull va bientôt embrasser le catholicisme ainsi que 2,000 des Indiens du Dakota.

—La collecte de Pâques à l'église du Précieux Sang, à Holyoke, Mass., dont le Rév. A.-B. Dufresne est curé, a rapporté \$963.10.

—Un nommé Ropemaker, demeurant à Cham (Bavière) a tué sa femme, sa belle-mère et ses deux fils, puis s'est empoisonné.

—Le procès de Mann, le meurtrier de la famille Cook, à Little Rideau, commencera le 30 courant. On plaidera l'aliénation mentale en faveur de l'accusé.

—La Société d'agriculture du comté de l'Islet a décidé de construire, à Saint-Jean-Port-Joli, des bâtiments permanents pour y tenir ses expositions annuelles.

—Le gouvernement italien a ouvert un concours international pour l'érection d'une statue à Victor-Emmanuel. Cette statue sera élevée sur la grande place de Rome.

—Un sieur Allen vient de mourir à Raleigh, Caroline du Nord à l'âge de 109 ans. Allen était marié et père de deux enfants, lorsque la ville de Raleigh fut fondée en 1794.

—Le Dr Cormier, médecin interne de l'hôpital Notre-Dame, doit donner sa démission sous peu afin de se livrer à sa pratique privée. Il sera remplacé à l'hôpital par le Dr A. B. Marsolais.

—La semaine dernière, une explosion de gaz a eu lieu au théâtre de Revel (Haute-Garonne France), pendant une représentation. A la suite de la panique qui s'en est suivie on dit que plusieurs personnes ont péri.

—Un nommé Renaud, qui purgeait une condamnation de trois ans dans la prison d'Aylmer, s'est évadé pendant qu'on l'avait chargé de transporter du bois dans la cour de la prison.

—Si l'on en croit le Times de Londres, d'autres dynamiteurs d'Amérique seraient en route pour l'Angleterre et ce fait ne serait pas étranger à la précipitation avec laquelle le bill au sujet des explosibles a été adopté.

—On se propose d'introduire des réformes dans le pénitencier de St-Vincent de Paul. Les détenus ne devront plus dîner dans la salle commune. Leurs repas leur seront servis dans leurs cellules. Pour l'exploitation de la carrière on ne se servira plus de forçats, mais on emploiera des journaliers.

—Un ukase a été lancé en Russie ordonnant de faire une garde très sévère sur la frontière, afin d'empêcher les personnes suspectes d'entrer dans le pays. On suppose que ces précautions extraordinaires sont prises vu l'époque rapprochée du couronnement du czar.

—Lundi dernier, à Coney Island, une servante monta aux appartements de Sam Bennett pour lui porter un télégramme lui annonçant que son père était mort et sa mère mourante. La servante trouva Bennett lui-même étendu mort sur son lit. Il s'était empoisonné par accident en prenant des remèdes.

—L'incorporation de la ville de Saint-Boniface est un fait accompli. Les lettres patentes portent la date du 4 avril. La nouvelle ville est divisée en quatre quartiers qui seront représentés chacun par deux échevins. La mise en nomination a eu lieu le 17 de ce mois et la votation aura lieu le 24.

—M. Bissonnette, grand connétable du district, est allé à Québec, avec 25 des plus jeunes détenus de l'École de Réforme, qui devront être internés dans la nouvelle école d'industrie de Lévis, sous le contrôle des religieuses, qui les prépareront à leur première communion. Le plus jeune des prisonniers n'a que 4 ans.

## AVIS

*L'Index du volume XIII sera prêt la semaine prochaine. Les abonnés qui désirent se le procurer voudront bien en faire la demande par carte-poste.*

## EXÉCUTION CAPITALE

Timothy Milloy, condamné à mort aux dernières assises de Montréal, a subi sa peine lundi matin, dans une des cours de la prison.

Milloy n'avait conservé aucun espoir de commutation de sa sentence. Aussi, quand M. le sous-shérif Vilbon est allé lui annoncer la nouvelle de son exécution prochaine, a-t-il répondu qu'il lui importait peu de vivre encore quelques années, et qu'il était résigné à son sort.

Jusqu'à dimanche, le condamné a mangé comme d'habitude et goûté du repos, mais la nuit qui a précédé l'exécution il n'a pu fermer l'œil, bien qu'il se fut jeté sur son lit dans le but de dormir. Il occupait deux des cellules murées donnant sur la petite chapelle dans laquelle il entendait la messe tous les jours.

Une de ces cellules, qui est éclairée par un petit carreau, lui était réservée pour le jour, et l'autre, sans aucune ouverture, pour la nuit. Ces cellules mesurent huit pieds sur quatre.

Bien que le malheureux ne put dormir la nuit qui précéda l'exécution, il était très calme, et vers onze heures du soir il pria les sœurs qui le veillaient de se retirer.

Lundi, deux messes furent dites pour lui dans la petite chapelle, et il y communia. Au moment de son exécution une autre messe fut dite à son intention dans l'église de Saint-Vincent de Paul. Le matin, vers 6 30 heures, Milloy prit un léger déjeuner.

Son confesseur, M. l'abbé Lavallée, chapelain de la prison, et le Rév. P. Cazeau, recteur du collège Sainte-Marie, ont passé la dernière nuit avec lui.

M. l'abbé Lavallée a déjà eu la pénible tâche de préparer trois condamnés à la mort : John Lee, en 1871, Hayvern, en 1881, et Timothy Milloy.

L'heure de l'exécution n'ayant pas été absolument réglée, il était huit heures moins treize minutes lorsque la cloche de la prison annonça le départ du triste cortège de la cellule du condamné.

Environ deux cents privilégiés, admis sur billets, entouraient déjà l'enceinte au-dedans de laquelle se trouvait la potence. L'instrument du supplice avait été placé dans un coin, en arrière de l'aile nord-est de la prison. Il ressemblait dans toutes ses parties à celui qui a servi à l'exécution de Hayvern, et il était neuf. L'escalier qui y conduisait reposait par sa base sur le perron élevé d'une des portes de la prison, et avait six ou sept degrés.

La partie supérieure de la potence, comme dans le cas de Hayvern, entourée de planches à hauteur d'homme, cachait complètement la corde et le condamné, tandis que la partie inférieure, tout à fait ouverte, permettait aux spectateurs d'assister au pénible spectacle des convulsions du supplicié. La corde, mesurant neuf pieds de longueur environ et un pouce de diamètre, avait déjà servi. C'était évidemment celle qui a envoyé Hayvern dans l'éternité.

A huit heures moins treize minutes, le condamné parut, soutenu par M. l'abbé Lavallée et le Rév. P. Cazeau, accompagné du sous-shérif et du bourreau. Il avait les bras solidement liés par une double courroie de cuir. Le malheureux paraissait calme et monta d'un pas assuré les marches de l'échafaud. A ce moment, le drapeau noir fut hissé sur la prison. Milloy s'agenouilla sur la trappe fatale et embrassa le crucifix qu'on lui présenta, pendant que le bourreau lui mettait la corde au cou et la fixait au crochet. A peine s'était-il relevé que, sur un signal du sous-shérif Vilbon, le bourreau faisait jouer la trappe, et le malheureux était lancé dans l'espace.

Le tout fut exécuté si promptement, que le condamné ne passa que quelques secondes sur l'échafaud.

La mort fut instantanée, les vertèbres du cou ayant été brisées par le choc, mais les médecins constatèrent encore des pulsations du poulx onze minutes après la chute qui avait été de sept pieds environ. Le supplicié n'avait pas de bonnet sur la figure. Une demi-heure après, lorsque le cadavre fut dépendu, la face et les mains étaient violacées. Le corps fut porté dans un bâtiment en arrière de la prison, et le cadavre fut ensuite livré aux médecins pour l'autopsie. On a commencé par constater la rupture du cou, puis le crâne a été ouvert et le cerveau enlevé; il paraissait sain et bien développé.

Les Drs Desmarteau et G.-O. Beaudry ont fait l'autopsie.

Milloy n'ayant aucun parent dans le pays, il est peu probable que son cadavre soit inhumé.

## LES ECHECS

Montréal, 19 avril 1883.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPER, 698, rue Saint-Jacques (ouest).

## SOLUTIONS JUSTES :

Autres solutions du No. 351.—MM. J. T. Boivin, Saint-Jérôme; Frank Penné, Québec.

No. 352.—MM. P. J. D., P. Fabien, L. Dargis, H. Lupien, M. Lafrenais, J. Maurien, L. Dubé, Montréal; Un ami, Saint-Hyacinthe; N. H. Guérin, Pointe-Lévis; G. P., Arthabaska; Honoré M., Louiseville; H. Bégin, C. H. Provost, Ottawa; F. Gingras, Trois-Rivières; V. Gagnon, O. Pigeon, S. Tudeu, Québec; L. O. P., Sherbrooke; I. Lafrenière, N. P., Sorel.

## CORRESPONDANCE.

M. V. E., Québec.—Ayant à vous écrire, veuillez nous donner une adresse quelconque où nous puissions vous faire parvenir notre lettre.

J. T. B., Saint-Jérôme.—Si au lieu de R 8e R, les Noirs jouent : R 6e R ? Voyez plus bas notre solution.

M. B. L., Montréal.—Nous répondons oui à vos deux premières demandes et non à la dernière.

## PETITES NOUVELLES.

—Un match par voie télégraphique vient d'être joué entre les Cercles d'Échecs de Toronto et de Québec. Douze concurrents de chaque camp y ont pris part, et la victoire est restée à nos amis de Québec que nous félicitons de cette revanche.

—Voici le résultat définitif du troisième tournoi national d'échecs de France que nous avons annoncé dernièrement :

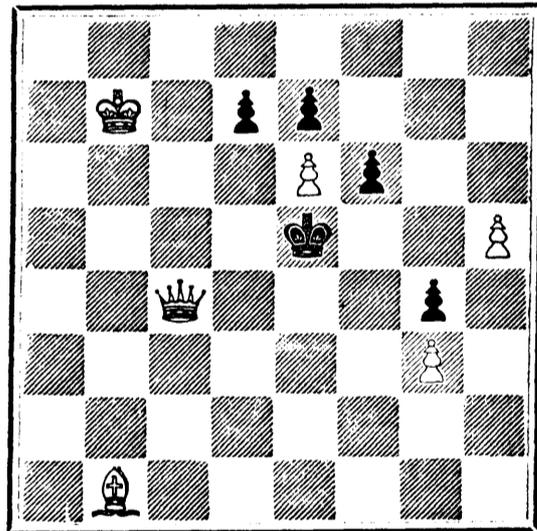
1er prix : M. Clerc..... 10½ parties.  
2e — M. Arnous de Rivière... 9½ —  
3e — M. Goudjon..... 8 —

—Le match annuel des échecs entre les deux Universités d'Oxford et de Cambridge a eu lieu samedi, 17 mars dernier, dans les salons du Saint-Georges Chess Club. Sept champions de chaque côté prenaient part à la lutte. Il n'y a eu ni vainqueurs ni vaincus : chaque côté gagne quatre parties et trois nulles.

## PROBLEME No. 353.

Composé par M. J. CRAKE, de Hull.

NOIRS.—5 pièces.



BLANCS.—6 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

## SOLUTION.—No. 352.

Blancs.	Noirs.
1 F 5e CR	1 P 7e F, échec
2 R pr. PC	2 P fait D, échec
3 T pr. D, échec et mat.	

## Mères ! Mères !! Mères !!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de *Sirup Calmant de Mme Winslow*. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la Noix Longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix Longues de McGALL, reconnues aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.

**Sommaire de la "Revue de la Mode" du 1er avril**

**GRAVURES :** Pelisse élégante (devant et dos).—Toilette pour soirées.—Pantalon.—Pèlerine en dentelle.—Deux cols.—Tapis de table (3 dessins).—Costumes et manteaux de fillettes (9 dessins).—Quatre chapeaux de bébés.—Mantelet.—Toilette noire.—Toilette de dîner.—Chapeau de paille.

**TEXTES :** Explication des toilettes et des ouvrages.—Courrier de la mode.—Chronique parisienne.—Marthe (suite et fin).—Causeur financier.—Menus de la semaine.—Revue des magasins et de l'industrie.

**COUVERTURE :** Récréations en famille.—Solutions des Récréations.—Petite correspondance.—Correspondance du docteur.—Avis divers.

**GRAVURE COLORÉE :** Trois toilettes de jeunes filles.

**PATRONS ET BRODERIES.**—1er Côté.—Patrons : Vêtement Melbourne.—Visite papillon.—Jaquette pour jeunes filles de quinze ans.—Manteau de fillette.—2e Côté.—Broderies : Fin de l'alphabet.—Moitié de housse de fauteuil.—Pouf (3 dessins).—Entre-deux au plumetis.—Dentelles en perles.—Entre-deux en broderie anglaise.

Abonnement pour le Canada : Un an, \$6 ; six mois, \$3 ; trois mois, \$1.50. S'adresser à M. Foursin-Escande, No. 11, rue Hébert, Québec.

**Sommaire du "Monde Illustré" du 31 mars**

**TEXTES :** Courrier de Paris, par Pierre Véron.—Nos gravures : Le jour de Pâques en Russie ; Le docteur Lasègue ; M. Coumoundouros ; La nouvelle église d'Auteuil ; Karl Marx ; Les obsèques de sœur Thérèse, à Péra ; Un baptême ; Le parlement norvégien ; Le président du Sthorthing ; Incendie du cirque de Berditschen ; L'explosion de Londres.—Courrier du Palais, par Petit.—Théâtres, par Charles Monselet.—Chronique musicale, par A. de Lasalle.—Récréations de la famille.—Le Monde financier.—Solutions d'Échecs et de Rébus.

**GRAVURES :** Le baiser de Pâques en Russie ; Le docteur Lasègue ; M. Coumoundouros ; Paris : La nouvelle église d'Auteuil ; Karl Marx ; Constantinople : Les obsèques de Sœur Thérèse (de Merlis), à Péra ; Un baptême au XVe siècle en Allemagne ; Christiania : ouverture du parlement norvégien par le roi Oscar II ; M. Johan Zverdrup, président du parlement norvégien ; Varsovie : Incendie du cirque de Berditschen ; Londres : Les dégâts du ministère du gouvernement local après l'explosion ; Exposition des œuvres de M. Bida : Le mur de Jérusalem, dessin de l'artiste.

Abonnement pour le Canada : Un an, \$5.40 ; six mois, \$2.80. S'adresser à M. Foursin-Escande, No. 11 rue Hébert, Québec.

**PENSÉES**

Est-il temps de commencer à bien vivre, quand il est temps de mourir ? *Fléchier.*

La vie appartient sans doute à celui qui nous l'a donnée ; voudriez-vous donner la vôtre à l'ennemi de votre Dieu ? *Maintenon.*

Il s'en faut bien que nous soyons fidèles à nos résolutions ; la faiblesse nous fait tomber ; la ferveur nous relève, et nous passons notre vie à tendre au bien et à faire le mal. *Maintenon.*

Nous pourrions connaître la fragilité des biens du monde par la fragilité de notre vie qui les termine ; mais l'amour-propre nous fait voir cette vie sans bornes, de peur d'en donner aux choses que nous aimons. *Fléchier.*

Je me représente les vicissitudes de la vie sous l'emblème d'un homme qui lit l'histoire ; il est attaché à une page de son livre. Il y voit un peuple, un roi ; il tourne la page, il voit d'autres lois, qui n'ont aucun rapport avec les précédentes. *Saurin.*

Si je sens qu'il n'y a qu'un petit nombre de jours pour moi, je sens aussi des an-

nées éternelles. Par la loi du corps, je tiens à ce monde qui passe ; par l'espérance et par la foi, je tiens à Dieu qui ne passe point. *Fléchier.*

Le premier devoir de la vie civile est de songer aux autres ; ceux qui ne vivent que pour eux, tombent dans le mépris et l'abandon. *Lambert.*

Chaque portion de notre vie appartient à Dieu par qui nous vivons. Tous les moments que nous passons en ce monde, sont des menaces de l'éternité.

*Toujours prudent.*—Dans un article du *Star* de Washington il est mentionné que le sénateur J. G. Blaine, qui avait souffert du rhumatisme, a été guéri par l'*Huile de St. Jacob*, et qui maintenant il en conserve toujours chez lui en cas d'attaque.

**LA MORT D'UN VIVEUR**

*Sonnet fantaisie à un temps.*

Titres  
Lus ;  
Pitres  
Vus ;

Litres  
Bus ;  
Plus  
D'Huitres ;

Mort,  
Ange  
Fort,

Change  
Mes  
Mets.

LÉON VA A E.

**JEU DE DAMES**

Adressez les communications concernant ce département à J.-E. Tourangeau, 14, Avenue Guy, Montréal.

Solutions justes du problème français No 13

Montréal : J. Paradis, T. Amelin, V. R. Pleau et Firmin Glodu.

Ottawa : P. Branchon, J. Bêland, Jacques Trudel et Frs. Bouchard.

Hull : V. Morel E. Lapière et Antoine Pinsonneaux.

Québec : J. Falardeau, Z. Trudel, Ambroise Piché et N. Gingras.

Lévis : J.-B. Tremblay, Pascal Allard, Jérémie Ladurantaye.

Portneuf : Michel Thibaudeau et J.-B. Labranche.

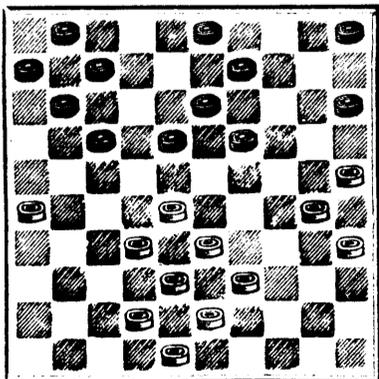
Rimouski : V. Déziel, Louis Marchand, Frs. Charbonneau, E. Derome, O. Menta, Georges Primeau Narcisse Trudel, Lucien Turcot et N. Blanchet.

**PARTIE FRANÇAISE**

**PROBLÈME No 14**

Fin d'une partie entre M. A. Bardet (Blancs) et M. J. Plagnol (Noirs).

**NOIRS**



**BLANCS**

Les Blancs jouent et gagnent

Solution juste du problème No. 13

Blancs—14 7, 34 29, 40 18 prend 4, 27 21, 45 34 prend 35 24 prend 25 14 prend 15 4 et gagnent.

**L'HUILE ST-JACOB**

MARQUE DU COMMERCE



**LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.**

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Medecines.

**A. VOGELER & CIE.,**

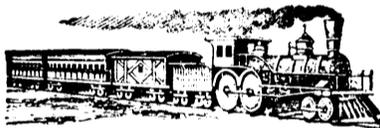
Baltimore, Md., U. S. A.

**LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE**

**THE COOK'S FRIEND**

NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables



**Chemin de Fer Intercolonial**

1882—Arrangements d'Hiver—1883

A partir du 4 Décembre 1882, les trains express directs à Passagers partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit :

Part de Pointe-Lévis	8 10 a. m.
Arrive à Rivière-du-Loop	12 55 p. m.
Trois-Pistoles	2 05 "
Rimouski	3 49 "
Campbellton	8 35 "
Dalhousie	9 15 "
Bathurst	11 17 "
New-Castle	12 52 a. m.
Monoton	4 00 a. m.
Saint-Jean	7 30 a. m.
Halifax	12 40 p. m.

Ces trains viennent en connexion à la Jonction de la Chaudière avec le Grand Tronc, partant de Montréal à 10 heures p. m.

Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à leur destination le Dimanche.

Les trains partant de Halifax à 2.45 p. m., et Saint-Jean à 7.25 p. m., et arrivant à Montréal à 6.05 a. m., et qui correspondent à la Jonction des Chaudières avec le train du Grand-Tronc, à 9.20 p. m., passant la journée du dimanche à Campbellton.

Le char Pullman qui part de Montréal les Lundi, Mercredi et Vendredi, se rend directement à Halifax, et celui qui part les Mardi, Jeudi et Samedi, se rend à Saint-Jean.

Pour billets de passage et informations concernant les prix de passages, taux du fret, le service des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON.

Agent des passagers et du fret pour la division de l'Est, No. 186, rue Saint-Jacques [en face du St-Lawrence Hall], Montréal.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Moncton, N.-B., 28 Nov. 1882.

**LORGE & CIE.**

21, RUE SAINT-LAURENT

Tiennent une spécialité de Chapeaux de Soie de Feutre qu'ils fabriquent eux-mêmes.

**70 CARTES DE VISITES** avec votre nom. — En caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes : *Bouquets, Oiseaux, Chromos, Paysages*, etc., tons différents. Livre d'échantillons complet pour agents, 25c. Grande variété de *Cartes d'Annonces*. Diminution pour le commerce et les imprimeurs. 100 Échantillons de *Cartes d'Annonces de Fontaines*, 50c. Adresse : STEVENSON & BROS., boîte 22, Northford Ct.

**Mousseau, Archambault & Lafontaine.**

AVOCATS,

No. 7, RUE ST-JACQUES (AU SECOND)

MONTREAL

Hon. J. A. MOUSSEAU, J. L. ARCHAMBAULT, B.C.L. C.R. et M.P., Pro-Gén. P. E. LAFONTAINE, L.L.D.

**"L'OPINION PUBLIQUE"**

On peut s'abonner pour 6 mois ou un an en s'adressant au No. 7, de la rue Bleury. La nouvelle administration a fait un choix de collaborateurs recrutés dans tout ce que la Province a de meilleur comme écrivains. L'abonnement n'est que de \$3.00 par an.

**LA COMPAGNIE**

**LITHOGRAPHIQUE - BURLAND**

(LIMITÉE)

CAPITAL ..... \$200,000

ELECTROTYPEURS,

LITHOGRAPHES,

IMPRIMEURS,

GRAVEURS,

EDITEURS,

ETC., ETC.

3, 5, 7, 9 & 11, RUE BLEURY

MONTREAL

Cette compagnie, possédant un capital plus élevé qu'aucune autre Compagnie Lithographique du Canada, se trouve par sa position financière et le matériel considérable qu'elle possède, capable d'entreprendre l'exécution de toutes espèces d'ouvrages dans les diverses branches d'industrie qu'elle exploite.

Un personnel considérable d'artistes lui permet de garantir la qualité de ses ouvrages.

Elle possède en outre  
12 presses à vapeur.  
1 machine patentée à vernir les étiquettes.  
1 machine électrique à vapeur.  
4 machines à photographie.  
2 machines à gravure photographique.  
2 machines à enveloppe.

Aussi : Machines à perforer, à couper, à marquer presse à relief pour enveloppes et têtes de lettres, presse hydraulique, etc., etc.

Toutes commandes pour la Gravure, la Lithographie, la Typographie, l'Electrotypie, etc., exécutées avec soin et à des prix modérés.

Editeurs du CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, du SCIENTIFIC CANADIAN et PATENT OFFICE RECORD, et autres imprimeurs de L'OPINION PUBLIQUE.

Toutes commandes par Poste promptement exécutées.

G. B. BURLAND,

Gérant.